



Dossier 12
Quatre projets
structurants

Solidarité 20
Café
des Tonnelles

Environnement 24
Restauration
de la chapelle d'Opme

INFOS PRATIQUES

www.ville-romagnat.fr

MAIRIE

Château de Bezance - 20 avenue de la République
63540 Romagnat

• Services administratifs

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

• Service aménagement et patrimoine

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 73 62 79 99

amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

• Police municipale

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15
Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

• Service éducation – jeunesse

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

• Service culture - sports - vie associative

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chaux - 63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr

• Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
(fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

• Multi-accueil « Gribouille et Carapate »

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15

Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

• RPE (Relais Petite Enfance)

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h,
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30

Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98

lea.bayle@ville-aubiere.fr

EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand - 63540 Romagnat
Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

SOMMAIRE

■ LE MOT DU MAIRE	3
■ ACTUALITÉS	4
■ VOTRE VILLE	6
■ DOSSIER	12
■ JEUNESSE	16
■ SOLIDARITÉ	19
■ TRAVAUX	22
■ ENVIRONNEMENT	25
■ CULTURE	26
■ RETOUR EN IMAGES	28
■ MÉTROPOLE	32
■ PAGES ASSOCIATIVES	33
■ LIBRE EXPRESSION	46
■ AGENDA	48

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : Laurent BRUNMUROL

ADJOINTS : Marie-Jeanne GILBERT, Jean FONTENILLE,
Chantal LELIÈVRE, Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS,
Anne-Marie MOTA

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ :

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA, Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Daniel RIEUTORD, Franck FARINA, Monique CHARTIER, Anthony FERRANDON, Delphine DUGAT, Laurent VALLENET, Annabelle GEINDRE, François CARREIRA

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur
www.ville-romagnat.fr
(Votre ville / instances municipales / élus) ou adressez-vous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.

LE MOT DU MAIRE



« La richesse du tissu associatif local contribue à la qualité de vie à Romagnat »

Madame, Monsieur, chers Romagnatois,

La période estivale s'achève, nous espérons qu'elle ait été l'occasion de repos et de retrouvailles en famille ou entre amis.

Au début de cet été, nous avons connu la canicule, des inondations ou des orages dans notre département. Le changement climatique se fait de plus en plus ressentir. Nous devons continuer d'œuvrer au quotidien pour réduire les îlots de chaleurs, améliorer l'isolation de nos bâtiments communaux, planter des arbres ... afin de minimiser l'impact de ce changement face à cette hausse des températures. Il est également important comme chaque année, de contacter le CCAS afin de pouvoir identifier les personnes vulnérables ou seules.

La rentrée est aussi l'occasion de vous inscrire dans les différentes associations de la commune dont le centre social de Romagnat afin que vous puissiez y exercer une ou plusieurs activités. Vous êtes de plus en plus nombreux, Romagnatois ou extérieurs, à pratiquer une discipline à Romagnat : le nombre d'adhérents au centre social est passé de 250, il y a quelques années à 470 l'année dernière. La richesse du tissu associatif local ainsi que le nombre d'activités sur la commune contribuent à la qualité de vie à Romagnat. Cette qualité de vie est permise grâce aux différents acteurs que sont les bénévoles, les dirigeants associatifs, entraîneurs ... qui œuvrent au quotidien et aux nombreuses installations reconnues de qualité mises à disposition par la commune.

Début septembre est également une période importante pour nos écoliers. Nous leur souhaitons une bonne rentrée ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignant et des agents de la commune.

Romagnat va continuer son évolution au travers des différents projets en cours mais comme les autres communes, nous sommes confrontés à des baisses de subventions, à une inflation du coût des matériaux et des prestations. Le cap est maintenu en retravaillant les projets et en les étalant davantage dans le temps. Le projet de la nouvelle gendarmerie avance bien, ainsi que celui du Pôle Petite Enfance. Celui de la salle de spectacle, en raison d'une augmentation du coût du projet et de peu de subventions, demande plus de temps, mais nous continuons à travailler sur ce dossier pour le faire aboutir.

La période estivale a été propice à la réalisation de travaux de voirie, notamment la rue de Laubize pour un budget de 1 100 000 euros et le mur de soutènement avenue Georges-Couthon pour 250 000 euros. La création d'une trentaine de places de parking rue des Granges débutera à l'automne et le projet de places de stationnement à Opme va être soumis aux ABF (architecte des bâtiments de France) pour une réalisation en 2026.

L'année 2025 aura également permis l'aboutissement de la fin de notre programme Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) dans l'ensemble de nos bâtiments communaux ainsi que la réfection de la main courante et des filets pare-ballons au terrain Michel-Brun.

Romagnat, une commune qui va de l'avant, dans la proximité, l'écoute et le dialogue.

Bonne rentrée à tous.

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole

En couverture : Fête nationale, la guinguette du 13 juillet

Directeur de la Publication : Laurent Brunmuro, Maire - **Coordination :** Isabelle Buguello-Philippon, Service communication -

Comité de lecture : Laurent Brunmuro, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota, Christiane Demoustier, Isabelle Buguello-Philippon, Monique Chartier, Hélène Gauthier-Raspail, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - **Mise en page et impression :** Print Conseil 28 avenue Jean-Moulin - 63540 Romagnat - **N°ISSN :** 1283 - 5080 - Tiré à 4 500 exemplaires

Document imprimé sur un papier issu d'une forêt gérée durablement PEFC.

Journées européennes du patrimoine 2025

Deux concerts

- Samedi 20 septembre à 20 h 30 - église de Romagnat
La ville de Romagnat organise un voyage lyrico-comico-romantique au cœur de l'église de Romagnat avec les Offenbach Girls. Ce trio pétillant (Lauriane Nourry et Yoanna Crison, accompagnées au piano par Dominique Blanc) mêle avec virtuosité l'élégance lyrique, la douceur romantique et l'humour décalé dans des œuvres allant de l'opéra à l'opérette.
- Dimanche 21 septembre à 16 h - salon d'honneur de la mairie
L'Association des Musiciens Amateurs de la Région Clermontoise (AMARC) propose un concert de musique classique (Bach, Dvorak, Poulenc...).

Ces deux concerts sont gratuits mais la réservation est obligatoire.

Renseignements et réservations : 04 73 62 79 98 -

www.ville-romagnat.fr - billetterie@ville-romagnat.fr

Exposition à la Galerie du parc



La Pastourelle d'Auvergne présente une exposition « D'une coiffe à l'autre : regard sur le patrimoine vestimentaire auvergnat, 1830-1930 » à la Galerie du parc du 15 au 21 septembre 2025. Pièces essentielles de la parure féminine, les coiffes, illustrées par des pièces anciennes mais aussi des gravures et photographies, participent à l'histoire de la mode et du costume.

Du lundi 15 au vendredi 19 septembre : 15 h à 18 h

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Entrée gratuite.

Permanence des conseillers départementaux

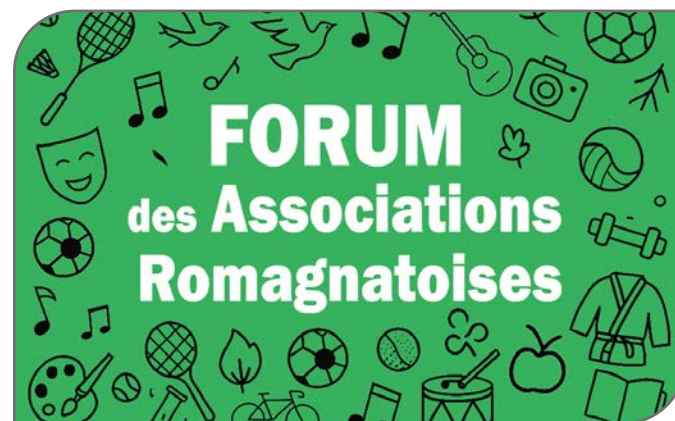


Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, conseillers départementaux, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h :

- **samedi 27 septembre 2025** à Pérignat-lès-Sarliève
- **samedi 18 octobre 2025** à Romagnat
- **samedi 22 novembre 2025** à Aubière

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par mail à : valerie.baptista@puy-de-dome.fr.

Forum des associations



Le forum des associations se tiendra le samedi 6 septembre 2025, dans les allées du parc de Tocqueville de 9 h à 12 h 30. Lors de cette quatrième édition en extérieur, dans un cadre verdoyant, vous pourrez rencontrer les bénévoles du monde associatif romagnatois, découvrir de nouvelles activités ou de nouvelles associations. Romagnat est une ville riche de plus de 80 associations ou sections. Chacun doit pouvoir y trouver son activité, qu'elle soit culturelle, sociale ou sportive. Si les conditions météorologiques sont défavorables, le forum aura lieu, aux mêmes horaires, au pôle associatif de l'Espace Bernard-Brajon.

Rencontres élus / citoyens à Opme

Retrouvez Hélène Gauthier-Raspail et Franck Farina, élus-correspondants de proximité d'Opme, à l'ancienne école, pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

- **samedi 22 novembre de 11 h à 12 h**

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Clermont est mis en œuvre par le Grand Clermont, pôle d'équilibre territorial et rural constitué de 104 communes et 4 intercommunalités (Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté). Document de planification, il détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire, notamment en ce qui concerne l'habitat, les mobilités, l'aménagement commercial, les grands équipements, l'environnement, l'énergie et le climat...

Approuvé en 2011, le SCoT fait l'objet d'une révision depuis 2022. Une réunion publique aura lieu pour présenter ce projet pour l'aménagement et le développement du territoire à l'horizon 2050, le lundi 15 septembre à 18 h 30 à Clermont-Ferrand, salle Conchon (rue Léo-Lagrange).

« ICI », le portail citoyen de Clermont Auvergne Métropole évolue

Toutes les démarches et services en ligne de Clermont Auvergne Métropole sont accessibles sur le portail citoyen « ICI » : ici.clermontmetropole.eu

Il facilite le quotidien des habitants des 21 communes de l'intercommunalité qui retrouvent sur un même site internet de nombreux services.

Anomalie sur l'espace public avec Proxim'cité

Vous pouvez contacter gratuitement Proxim'cité pour des problèmes qui concernent la voie publique, les espaces verts, le mobilier urbain, l'éclairage public, l'eau et l'assainissement, les déchets, les incivilités ou nuisances.

Les signalements sont maintenant géolocalisables.

Ce service est également disponible par téléphone au 0800 300 029.



Cart@ds, un nouveau portail pour l'urbanisme

A partir du 10 septembre, Clermont Auvergne Métropole déploie un nouveau portail pour dématérialiser l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme.



Pourquoi déposer en ligne ?

En déposant un dossier en ligne sur Cart@ds, le pétitionnaire suit son avancée en temps réel, peut le modifier (ajout de pièces, modification d'informations...). Les échanges avec la commune et Clermont Auvergne Métropole, qui instruit les demandes, sont facilités et les délais raccourcis.

Le dépôt se fait via le portail ICI : ici.clermontmetropole.eu. Le dépôt des dossiers en mairie reste toutefois possible pour les particuliers.

Quelles sont les nouveautés ?

La plateforme est plus intuitive et son usage plus facile. L'utilisateur sera guidé par des « bulles » explicatives, la signification des abréviations, etc. Le confort visuel est amélioré et le suivi des dossiers simplifié.

Que faire avant de déposer un dossier ?

Préalablement au dépôt d'un dossier, il est conseillé de consulter la « foire aux questions urbanisme » sur le site www.ville-romagnat.fr (rubrique Vos Démarches / Faire des Travaux). Vous y trouverez des réponses sur les démarches à entreprendre, les autorisations nécessaires et les pièces à joindre au dossier.

Déposer en ligne : ici.clermontmetropole.eu

Plus d'informations : Service Aménagement, patrimoine, aménagement-patrimoine@ville-romagnat.fr
Tél. 04 73 62 79 99

Des modifications au Conseil municipal

Lors de la séance du conseil municipal du 26 juin 2025, Marie-Jeanne Gilbert a été élue première adjointe par les conseillers municipaux, à la suite à la démission de Soizick Bouchet qui a déménagé pour des raisons professionnelles. Le maire l'a remerciée pour le travail accompli et lui a souhaité une bonne continuation. Le nombre d'adjoints au maire a été réduit à six au lieu de sept. François Carreira a intégré le Conseil Municipal et la composition des commissions et instances a été adaptée à ces modifications.

Salon cantonal du livre

Le Salon Cantonal du Livre sera organisé, pour sa cinquième édition, à Pérignat-lès-Sarliève le 23 novembre. 2025 est aussi le dixième anniversaire de la création de ce salon, né à Romagnat avant de s'étendre au canton. Pour célébrer ces 10 ans, une tombola gratuite permettra de gagner des livres

lors de l'un des trois tirages de la journée.

Autour de Serge Camaille, auteur régional et co-organisateur de cette rencontre, des auteurs de différents horizons seront présents, dont Giulia Salvatori. Ce rendez-vous culturel est très apprécié des lecteurs par le choix varié d'auteurs et d'ouvrages et par l'ambiance très conviviale de la journée.



Rendez-vous le dimanche 23 novembre à la salle l'Affiche de Pérignat-lès-Sarliève
De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Entrée libre

Réglementation dans les espaces publics

De nouveaux espaces sans tabac

Depuis le 1^{er} juillet, de nouveaux espaces extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer pour protéger les enfants et adolescents du tabagisme passif mais aussi prévenir les addictions, débanaliser la consommation du tabac et protéger l'environnement.

A Romagnat, de nombreux espaces deviennent ainsi non-fumeurs :

- parcs et jardins publics
- abords des écoles et lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs
- abribus
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, stades et installations sportives.

Fumer dans un espace sans tabac expose à une amende forfaitaire de 135 €.



Les chiens dans l'espace public

Dans le parc de Tocqueville et aux abords des écoles, les chiens (même s'ils sont petits et gentils...) doivent être tenus en laisse. En revanche, ils peuvent jouer librement dans le Caniparc, situé près du bassin.

Lors d'une promenade dans la nature, ils doivent toujours être sous la surveillance de leur maître, à portée de voix et à moins de 100 m.

Une réglementation spécifique s'applique à certaines races d'attaque, de défense ou de garde : les propriétaires de ces animaux doivent être en possession d'un permis de détention de chiens dangereux, délivré par le maire.

Tous les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs, la chaussée et les espaces verts de la ville. En cas de non-respect de cette réglementation, ils s'exposent à une contravention pouvant aller de 35 € à 450 €.

Entretien des haies et arbres

Haies, arbres et végétation ne doivent pas empiéter, gêner la circulation ou la visibilité sur la voie publique et les trottoirs. La responsabilité du riverain peut être engagée en cas d'accident, par exemple si un piéton doit se déplacer sur la route.

Ils ne doivent pas non plus dépasser dans une propriété voisine. La taille doit être faite au droit de la propriété et sur une hauteur de 2 mètres. Cet entretien régulier est à la charge des occupants de l'habitation, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Les particuliers ne sont pas soumis à un calendrier contraignant, contrairement aux agriculteurs. Toutefois, il est recommandé de tailler les haies entre le 30 septembre et le 1^{er} mars pour préserver la biodiversité et les espèces qu'elles abritent.

Mise à jour des listes électorales

En mars 2026, auront lieu les élections municipales. Les électeurs français et les électeurs européens (citoyens d'un pays de l'Union européenne) éliront les conseillers municipaux et métropolitains.

Pour être électeur à Romagnat, il est nécessaire d'être de nationalité française ou européenne, et domicilié à Romagnat ou y être propriétaire depuis plus de deux ans.

Les jeunes qui ont été recensés à Romagnat à 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Déménagement au sein de la commune

Les changements de domicile au sein de la commune doivent être communiqués au service des élections en déposant un justificatif de domicile de moins de trois mois en mairie ou en le transmettant par mail : accueil-mairie@ville-romagnat.fr. À défaut, et si les courriers électoraux ne sont pas distribués, une radiation de la liste électorale est engagée par la commune.

Arrivée à Romagnat

Si vous venez d'emménager à Romagnat, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale :

- en ligne sur www.service-public.fr
- en mairie en présentant votre carte d'identité ou votre passeport et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe, assurance habitation, bulletin de salaire, quittance de loyer non manuscrite).

Modification ou erreur d'état civil

En cas d'erreur sur votre état civil ou de modification (mariage, divorce...), la demande de rectification se fait en ligne sur le téléservice www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Val d'Artière

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Val d'Artière est un regroupement de professionnels de santé du territoire qui travaillent ensemble pour améliorer la santé des habitants en organisant les soins de manière plus efficace et plus proche des besoins.

Elle regroupe médecins, infirmiers, pharmaciens, kinés... et couvre les communes de Romagnat, Aubières, Beaumont, Ceyrat, Pérignat-lès-Sarliève et Saint-Genès-Champagnelle.

Les quatre missions principales

- faciliter l'accès aux soins : la CPTS peut aider à trouver un médecin traitant plus facilement
- organiser les parcours de soins : mise en place de parcours pour aider les personnes âgées à rester chez elles le plus longtemps possible ; coordination des soins, aide à adapter le logement, suivi régulier pour éviter les ruptures dans le parcours de soins
- mener des actions de prévention et de dépistage : campagnes d'information, de dépistage et de vaccination (VIH, papillomavirus, etc.)
- réagir efficacement en cas de crise sanitaire : mise en place des plans d'action pour intervenir rapidement.

Les deux missions supplémentaires

- améliorer la qualité des soins en facilitant les échanges entre professionnels pour partager leurs bonnes pratiques et progresser ensemble
- soutenir les professionnels de santé en organisant l'accueil de stagiaires, en facilitant leur installation, en améliorant leur cadre de travail.

Les bénéfices pour les habitants

- un accès facilité aux soins
- une prise en charge plus fluide : tous les professionnels de santé se parlent, partagent les infos utiles et travaillent ensemble pour éviter des allers-retours inutiles
- des actions de prévention proches de chez vous.

Trouver un médecin traitant



Pour faciliter l'accès aux soins, la CPTS accompagne les patients qui n'ont pas de médecin traitant. Un formulaire est accessible en ligne grâce au QRcode ci-contre.

Renseignements :
CPTS Val d'Artière
Mairie
1 rue de l'Hôtel de Ville
63170 Aubières
Tél. 06 85 55 94 78
cptsvaldartiere@gmail.com



Que faire pour une urgence médicale non vitale ?

- en priorité, appeler son médecin traitant
- consulter dans une structure de soins non programmés
 - **URG +** : 1 allée Marie-Curie, 63170 Pérignat-lès-Sarliève du lundi au dimanche : 10 h à 22 h
 - **AMUAC** : 1 rue Claude-Danziger, 63100 Clermont-Ferrand. Tél. 04 73 44 10 00 lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 19 h à 00 h, samedi, dimanche et jours fériés : de 9 h à 00 h
 - **SOS Médecins**
Tél. 04 44 05 30 00 (rendez-vous sur place)
Tél. 04 73 42 22 22 (visite à domicile) 24h/24 et 7j/7
- Les numéros d'urgence
SAMU : 15 / Pompiers : 18 / Urgences : 112

Marché de Romagnat

A l'issue d'une réflexion menée par la commission municipale «Solidarité, cadre de vie, animation urbaine», un formulaire a été distribué, avec le dernier bulletin municipal, pour connaître les attentes des Romagnatois sur le marché hebdomadaire.

Deux cents foyers ont répondu avec une représentation équilibrée des tranches d'âges les plus concernées : 31 % de 25/45 ans, 37 % de 46/65 ans et 31 % de plus de 65 ans.

Parmi les créneaux proposés pour ce marché, arrivent en tête « vendredi à partir de 16 h » (37 %) suivi par « mercredi à partir de 16 h » (27 %). Le mercredi matin recueille 20 % et le jeudi matin 15 %. La moitié des répondants souhaite un marché hebdomadaire.

Enfin, les fruits et légumes sont les produits les plus souvent mentionnés, suivis par les fromages, la poissonnerie, la boucherie et la boulangerie. D'autres sont également cités dans une moindre mesure : produits traiteurs (locaux et exotiques), vêtements, œufs, miel et articles de jardinerie (fleurs et plantes).

En s'appuyant sur cette analyse, les élus et les membres de la commission municipale ont mis l'été à profit pour prendre des contacts avec différents commerçants susceptibles de monter leur étal sur le marché de Romagnat.



Réglementation des boisements

La réglementation des boisements est un outil d'aménagement rural dont les objectifs sont le maintien des terres pour l'agriculture, la préservation des paysages, la protection des milieux naturels et de la ressource en eau, ainsi que la prévention contre les risques naturels.

Elle consiste à réaliser un zonage du territoire communal, en définissant des secteurs où les semis, plantations et replantations d'essences forestières feuillues ou résineuses sont soit libres, soit interdits, soit réglementés.

Pour classer les parcelles, une commission intercommunale d'aménagement foncier va être créée par le conseil départemental du Puy-de-Dôme. Elle comprendra notamment trois propriétaires, exploitants ou non, de biens fonciers non bâtis situés à Romagnat.

Les propriétaires intéressés peuvent déposer leur candidature en mairie jusqu'au 24 septembre à 12 h.

Installations radioélectriques et antennes

Tout citoyen peut demander l'analyse des niveaux d'ondes auxquels il est confronté à son domicile ou dans un lieu public auprès de l'Agence nationale des fréquences (ANFR). Ces résultats de mesures de champ électromagnétiques ainsi que les emplacements et informations relatives aux antennes radioélectriques, sont publiés sur le site www.cartoradio.fr.

Lors d'une installation ou d'une modification, les exploitants transmettent des dossiers d'information mairie (DIM) qui sont téléchargeables sur : www.villoromagnat.fr/rubrique_cadre_de_vie_urbanisme_urbanisme_installations_radioelectriques_ou_consultables_en_mairie.

Pendant trois semaines, des observations peuvent être faites en utilisant le formulaire du site internet associé au dossier, ou par courrier adressé à Monsieur le Maire – Château de Bezanze – 20 avenue de la République – 63540 Romagnat.

Permanences C. Vélo C.vélo

Les prochaines permanences à Romagnat

Les experts C.vélo vous apportent toutes leurs connaissances sur ce mode de transport bon pour l'environnement et la santé

- **mercredi 10 septembre** de 9 h 30 à 11 h 30
- **mardi 21 octobre** de 15 h à 19 h
- **mercredi 10 décembre** de 9 h 30 à 11 h 30



Nos enfants ont des idées

La participation citoyenne fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien des enfants de Romagnat, avec des résultats qui devraient impressionner les adultes.

Deux exemples récents :

- un travail de longue haleine, en lien avec la députée de la circonscription, a conduit toute une classe de l'école Jacques-Prévert jusqu'à l'Assemblée Nationale
- la réalisation d'une mare pédagogique, liée à un dispositif de récupération des eaux de pluie, est le résultat d'un projet porté par un élève de l'école Louise-Michel.

Cette logique participative concerne également des chantiers plus importants. Le réaménagement et la végétalisation des cours d'école, tout comme l'installation de l'Accueil de loisirs dans les nouveaux locaux du P'tit Monde, ont aussi été pensés avec les enfants et leurs parents. Cela suppose une mobilisation active, parfois même des temps de formation, de la part des équipes éducatives aussi bien des écoles que du Service Education Jeunesse. Qu'elles en soient ici remerciées.

C'est pourquoi la majorité municipale a décidé cette année d'attribuer l'intégralité des 40 000 euros du budget participatif Plus Innovante ma Ville à la finalisation des projets participatifs portés par les enfants de Romagnat : végétalisation et installation de jeux d'extérieur.

La bonne nouvelle a été annoncée fin juin aux responsables des trois écoles et aux équipes de l'ALSH.

Permanences Rénov'actions63

Besoin de conseils ou d'un accompagnement gratuit pour rénover votre logement et connaître les aides auxquelles vous avez droit ? Contactez Rénov'Actions63, le Service Public de la Rénovation de l'Habitat.

Un conseiller spécialisé vous reçoit sur rendez-vous en mairie de Romagnat :

- **mardi 2 septembre**
- **mardi 7 octobre**
- **mardi 9 novembre.**

Plus d'informations au 04 73 42 30 72 et sur renovactions63.fr



Collecte des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les biodéchets doivent être triés afin d'être valorisés en énergie verte (sous forme de biogaz) ou en compost, utiles pour l'économie circulaire des territoires, tout en réduisant significativement la taille de la poubelle d'ordures ménagères.

Dans ce cadre, Clermont Auvergne Métropole met en œuvre plusieurs solutions pour permettre aux usagers de trier et valoriser leurs biodéchets.

Quatre nouveaux points d'apport volontaire

Quatre bornes, conçues pour les immeubles et les bourgs, ont été installées au printemps dans le bourg de Romagnat pour collecter les biodéchets.

- à l'angle de la rue Maréchal-Foch et de la rue du Nord
- à l'angle de la rue des Jardins et de la rue du Cimetière
- allée des Cressonnières
- rue des Mouillards.

Chaque semaine, le contenu du bac est collecté par un camion et conduit au pôle de valorisation Vernéa pour être méthanisé afin de produire de l'énergie. Le résidu de déchets est composté pour être réutilisé.

Quand et que déposer dans les bornes de biodéchets ?

Les usagers peuvent se rendre à une borne quand ils le souhaitent pour déposer tous les déchets organiques de la cuisine :

- déchets de préparation de repas : épluchures, coquilles d'œufs...
- restes alimentaires : os de poulet, trognons de pommes, croûtes de fromage...
- thé, café (avec filtre en papier),
- déchets alimentaires abîmés ou périmés : pain dur, fromage moisi...

Les déchets peuvent être enveloppés dans des sacs en papier, en revanche les sacs en plastique sont interdits.

Les habitants qui le souhaitent peuvent récupérer un bioseau en mairie.



Concertation sur les énergies renouvelables

Jusqu'au 15 septembre, la commune de Romagnat organise une concertation sur la définition des zones d'accélération pour la production des énergies renouvelables.

En effet, les communes peuvent définir, après concertation avec leurs administrés, des secteurs sur lesquels elles se déclarent favorables à l'installation ultérieure hypothétique de projets d'énergies renouvelables, en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel. Au regard des spécificités géographiques et urbaines de Romagnat, des zones d'accélération sont proposées pour les filières énergétiques suivantes : bois-énergie, énergie solaire, géothermie et méthanisation.

Le dossier de concertation est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et en ligne sur www.ville-romagnat.fr (rubrique votre ville/ instances municipales/ consultations en cours). Les observations doivent être formulées avant le 15 septembre 2025 sur un registre en mairie ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Reprise de concessions dans le cimetière de Saulzet-le-Chaud

Une procédure de reprise de concessions en état d'abandon a été initiée en janvier 2024 dans l'ancien cimetière de Saulzet-le-Chaud. Le 16 juillet dernier, Bertrand Zanna, conseiller municipal délégué en charge des affaires funéraires, assisté d'un agent de la police municipale a rédigé les procès-verbaux de constatation des concessions abandonnées.

La liste des concessions concernées est affichée en mairie, à l'entrée du cimetière et consultable à la préfecture. Un panneau signalant la procédure est apposé devant les concessions.

Des travaux de recherche en collaboration avec un généalogiste romagnatois ont été entrepris pour retrouver les descendants des concessionnaires. Ces investigations ont permis de révéler que, pour la majorité des concessions abandonnées, il n'y a plus de postérité, sauf pour deux concessions qui ont été remises en état par les familles.

En septembre 2025, le maire aura la faculté de saisir le conseil municipal qui sera appelé à décider si les reprises seront prononcées ou non. Si la décision du Conseil municipal est favorable, le maire prononcera cette reprise des concessions abandonnées par arrêté municipal qui sera affiché à la mairie et au cimetière de Saulzet-le-Chaud.



Seniors : les bons réflexes pour votre sécurité

La vulnérabilité des personnes augmente avec l'âge, et l'isolement est un facteur d'insécurité.

Les seniors doivent se prémunir contre les actes malveillants grâce à quelques règles simples.

Les policiers municipaux et les gendarmes sont disponibles pour les accompagner face à des situations inhabituelles, et il est aussi indispensable de garder le contact avec des personnes qui peuvent apporter de l'aide.



Les bons gestes chez soi

- se protéger des cambriolages : équiper les portes d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
Placez en lieu sûr et éloigné des accès, bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.
- en cas d'absence durable : avisez un voisin et signalez votre absence à la Police Municipale ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances ».
Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant la durée de votre absence et transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- se prémunir contre le vol à la fausse qualité : soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.
Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Les dangers d'internet

- protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par « https » (icônes cadenas et clés). Ne cliquez pas sur un lien arrivé dans un email mais allez directement sur le site officiel et méfiez-vous des offres alléchantes.
- si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à la brigade de gendarmerie.

Les bons gestes lorsque vous sortez de chez vous

- les pickpockets et le vol à l'arraché du sac à main : marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac, fermé et en bandoulière, du côté opposé à la chaussée.
Méfiez-vous des deux roues qui empruntent le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir des intentions malveillantes.
Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé.
Soyez particulièrement vigilant en cas de mouvement de foule.
- le vol au distributeur de billets : faites-vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous retirez des espèces.
Dans la mesure du possible, retirez votre argent au guichet de votre banque.
Si vous utilisez un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous.
Ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire et récupérez vos tickets de retrait et d'achat.
En cas de difficulté avec un distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide : ne reformulez jamais votre code secret devant elles.
Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Conservez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

Numéros utiles

- Numéro d'urgence : **112**
- Gendarmerie : **17**
- Police Municipale : **04 73 87 58 53**
- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Carte de crédit perdue ou volée : **0 892 705 705**
- Opposition chéquier :
numéro d'urgence de votre banque
- Infos escroqueries : **0 805 805 817**

L'héroïsme de deux résistants

Dans son dernier numéro de la revue SPARSAE, consacré à la Libération en 1944, l'Association culturelle d'Aigueperse et ses environs évoque l'héroïsme de deux résistants qui ont un lien avec Romagnat.

Madeleine, comtesse de Chazelles

Georgette Marie Madeleine Bérard de Chazelles, fille du propriétaire du château de Bezance, naît à Romagnat dans l'actuelle mairie en 1884. Après s'être engagée dans la Croix-Rouge pendant la Grande Guerre, elle devient résistante dès 1940 et rejoint le réseau « Alliance ». Elle sera arrêtée à Thuret, dans un autre château appartenant à sa famille, en 1943 puis déportée en 1944. Son acte de naissance, conservé à la mairie, mentionne son décès le 22 mai 1944 à Ravensbrück avec la mention « Mort pour la France ».

Robert Thévaut, secrétaire de mairie à Romagnat



Robert Thévaut « Aimé » est né en 1920 et participe à la libération de prisonniers dès 1940 avant de rejoindre le mouvement de Gabriel Montpied. En 1943, il s'évade du STO et rejoint le maquis d'Arlanc. Fait prisonnier peu après, il est libéré lors de l'audacieuse évasion de Pontmort à Cellule. Les résistants se font passer pour des policiers et miliciens et, munis d'un faux ordre de mission, transbordent les prisonniers dans des voitures en prétextant une prétendue attaque à Gannat. Robert Thévaut est l'un des prisonniers libérés lors de ce coup d'éclat qui donna lieu à une chanson dont le manuscrit est conservé aux Archives départementales. Il regagne le maquis en Corrèze, combattant les occupants jusqu'en août 1944, puis devient inspecteur de police avant de travailler comme secrétaire de mairie à Romagnat de 1958 à 1982.

Plus d'informations : www.sparsae.fr

Dotation de l'Association des Malades et Handicapés



Suite à leur dernière braderie, l'AMH d'Aubière a décidé de doter les communes du canton de livres pour alimenter leurs boîtes à livres. Laurent Laroche, bénévole de l'association, a livré la dotation de Romagnat le samedi 7 juin en remettant deux cartons de livres à Chantal Lelièvre, adjointe chargée de la culture, à l'origine de la création de ce dispositif.

Ils ont été répartis dans les 5 boîtes à livres de la commune de Romagnat

- Saulzet-le-Chaud : ancienne cabine téléphonique.
- Opme : dans la cour de l'ancienne école.
- Romagnat : sous le porche dans la cour de la mairie, dans le hall d'entrée du Flep (12 rue de Laubize) et dans celui du pôle associatif Bernard-Brajon (1 allée Marie-Marvingt).

D'autres sont en projet, notamment pour le village de Clémensat et le parc de Tocqueville.

Réunion d'accueil des nouveaux Romagnatois

L'ensemble du conseil municipal, associé aux dirigeants d'associations de la commune, invite les habitants installés depuis peu à Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le samedi 15 novembre 2025 à 11 heures en mairie



COUPON RÉPONSE RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

A retourner à l'Hôtel de Ville ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr avant le 3 novembre 2025

M. Mme _____

Adresse _____

Tél. _____

Mail _____

Nombre d'adultes _____

Nombre d'enfants _____

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.

Quatre projets structurants pour Romagnat

La commune est engagée dans des projets qui participent à l'attractivité et la préservation du territoire.

La future caserne de gendarmerie et le pôle petite enfance, dont les constructions seront lancées dans les prochains mois, vont renforcer les services publics à destination des habitants.

En concertation avec la commune, Clermont Auvergne Métropole a prévu de mettre en valeur l'environnement privilégié de Romagnat par l'aménagement des bassins d'orage et la création d'une maison dédiée à la nature.

Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie

Un atout pour Romagnat

La brigade de gendarmerie est un service public de proximité primordial pour Romagnat. Elle intervient sur 12 communes : Romagnat, Chanonat, St Genès-Champanelle, La Roche-Blanche, Saint-Amant-Tallende, Tallende, Saint-Saturnin, Saint-Sandoux, Olloix, Cournols, Aydat et Saulzet-le-Froid.

La brigade est composée de 13 gendarmes (12 sous-officiers et une gendarme adjointe volontaire) et leur famille, soit environ 25 personnes actuellement.

Les locaux actuels de la gendarmerie, vieillissants, ne sont plus adaptés aux contraintes professionnelles et sécuritaires des forces de l'ordre, ni aux normes environnementales. L'enjeu de cette construction sur le territoire de notre commune est de préparer l'avenir et de simplifier le quotidien des militaires.

Un projet à moyen terme

Une opportunité foncière s'est dessinée après le transfert de l'ancien supermarché Aldi à Beaumont. La commune a acquis cette parcelle située à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Fernand-Forest en 2021 et, deux ans plus tard, après de nombreux échanges avec les élus, le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme a validé cet emplacement pour la construction de la caserne.



Le programme immobilier, sur cette parcelle de 5200 m², comprend les locaux professionnels de la gendarmerie, 14 logements de fonction pour les gendarmes et des places de parking.

La commune a confié la maîtrise d'ouvrage de ce projet à l'OPHIS qui a organisé un concours d'architectes dont le jury était composé des membres de la commission d'appels d'offres municipale, de trois architectes et de représentants de la gendarmerie.

Le lauréat, l'agence d'architecture Dobbie, a été choisi à l'automne 2024 et est chargé de la conception puis de la construction de la caserne.

Après une première esquisse, les plans définitifs de cette nouvelle gendarmerie sont en cours de validation.

Avant la fin de l'année 2025, le permis de construire sera déposé et les consultations seront lancées pour choisir les entreprises. La déconstruction des bâtiments de l'ancien supermarché va également être menée cet automne. Les matériaux issus de la démolition seront triés et les déchets inertes valorisés sur place pour remblayer et rattraper le dénivelé du terrain.

Au stade de l'avant-projet définitif, le montant des travaux du bâtiment s'élève à 4,1 millions d'euros hors taxes, la bonne nouvelle étant que ce projet est éligible au fonds de compensation de la TVA, ainsi qu'à une subvention attribuée par le ministère de l'Intérieur de l'ordre de 25 %.



Pôle petite enfance

Une démarche participative

En 2021, la municipalité s'est lancée dans une démarche participative sur le devenir de l'ancien FLEP en créant un groupe projet. Parmi la vingtaine de Romagnatois qui ont candidaté, 10 ont été tirés au sort, pour participer à ce groupe auprès de 6 élus, dont 1 issu du groupe minoritaire.

En mars 2022, leurs travaux ont commencé par une visite sur le terrain et les réunions ont notamment fait émerger l'idée d'un nouveau multi-accueil, plus fonctionnel, pouvant accueillir davantage d'enfants, au sein d'un pôle consacré à la petite enfance. En effet, depuis 2019, le nombre de demandes d'accueil régulier satisfaites au sein du multi-accueil « Gribouille et Carapate » varie entre 32 % et 45 % alors que le nombre d'assistants maternels, avec un âge moyen élevé et un très faible renouvellement, est également en baisse. La configuration du bâtiment actuel rend difficile tout projet de restructuration et d'agrandissement sur place.

Le CCAS, en charge de la politique petite enfance à Romagnat, a lancé une réflexion sur la création d'un Pôle Petite Enfance permettant d'une part, d'améliorer les conditions d'accueil et d'augmenter la capacité du multi-accueil qui passerait de 25 à 32 places et, d'autre part, de regrouper l'ensemble des services dédiés à la petite enfance sur un même site : le multi-accueil, le Relais Petite Enfance cantonal et le Lieu d'Accueil Enfants Parents, animé par l'association la Causerie.

Cette réflexion a été poursuivie avec les services de la Mairie, accompagnés par le bureau d'études Archigram, autour de deux perspectives : une construction neuve ou un réaménagement complet qui ont été présentées lors d'une réunion publique le 11 avril 2024. Pour des raisons environnementales et une différence de coûts très importante, l'aménagement du Pôle Petite Enfance dans l'existant a été plébiscité par les habitants présents à la réunion publique. Le choix de réhabilitation permet de limiter l'impact environnemental, le coût de réalisation et d'opportunité et de privilégier des objectifs environnementaux de qualité, notamment en termes d'économie d'énergie et de respect de l'environnement.



Le programme du futur Pôle petite enfance, implanté dans les espaces de l'ancien accueil de loisirs et du dojo, a été concerté avec les équipes du service petite enfance de Romagnat.

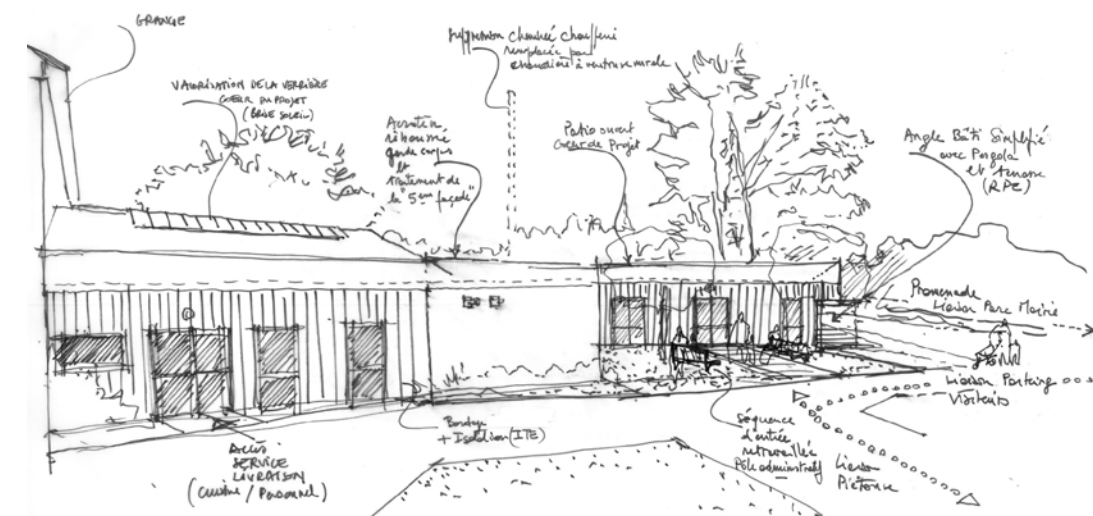
La réhabilitation de l'ancien FLEP

Après cette première phase, un architecte a été choisi à la fin de l'année 2024 pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet et faire renaître l'ancien FLEP.

Depuis le début de l'année, l'architecte Vincent Brugerolles, associé à FR Architectes, a élaboré l'esquisse et l'avant-projet sommaire.

Organisé autour d'un petit patio paysager ouvert, des locaux seront réservés à chaque groupe d'âge : les bébés, les moyens et les plus grands. Une salle de motricité et des espaces extérieurs permettront l'épanouissement des enfants. Les locaux du RPE et du LAEP seront situés à l'entrée du bâtiment qui bénéficie également du grand parking déjà existant.

Les études se poursuivront tout l'automne et l'avant-projet définitif, qui permet de déposer le permis de construire et de lancer la consultation des entreprises, devrait intervenir à la fin de l'année 2025 pour un début de chantier en 2026. Le plan de financement de cette opération pourrait faire intervenir le FEDER, le département du Puy-de-Dôme, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Caisse d'Allocations Familiales.



Création de bassins d'orage sur la Gazelle



La Gazelle est un ruisseau qui prend sa source à Clémensat et se jette dans l'Artière, dans le quartier du Pourliat à Aubière. Il recueille les eaux pluviales de Romagnat et son cours a été aménagé lors de l'urbanisation de la commune. Le ruisseau suit son cheminement naturel jusqu'au rond-point de la rue de la Prugne puis est partiellement busé jusqu'au cimetière avant d'être entièrement souterrain jusqu'à la confluence avec l'Artière.

Un projet ancien

Le projet de création de bassins d'orages a été initié il y a quelques décennies par la commune et relancé par Clermont Auvergne Métropole, qui exerce désormais la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI) et l'a inscrit dans son plan pluriannuel d'investissement.

Ce projet vise à limiter les risques d'inondation et protéger les biens et les populations situés en aval dans le cas de crues décennales. Les bassins d'orages sont des ouvrages de gestion des eaux pluviales qui permettent de :

- prévenir les inondations
- réguler le débit des eaux pluviales
- améliorer la qualité de l'eau
- gérer durablement les eaux pluviales
- installer des zones de refuge pour la biodiversité.

Le périmètre concerné par l'étude s'étend de l'amont de la rue du Moulin jusqu'aux jardins situés entre la rue du Cimetière et le centre commercial du 8 mai.

Le calendrier

En 2018, des études ont été présentées aux Romagnatois lors d'une réunion publique.

En 2022, des tomographies électriques et des carottages du sol ont permis d'obtenir des informations sur la nature et la morphologie du terrain pour positionner le plus précisément possible la future digue mais aussi pour mesurer le degré d'imperméabilité du sol et le niveau de la nappe phréatique.



L'année suivante, des recherches ont également été engagées pour inventorier la biodiversité, notamment les amphibiens et reptiles.

Enfin, la métropole est désormais propriétaire de toutes les parcelles situées dans l'emprise du projet.

Après ces étapes préparatoires, le projet va entrer dans une nouvelle phase à l'automne.

En effet, la Direction du Cycle de l'Eau (DCE) de Clermont Auvergne Métropole prévoit de lancer une consultation pour choisir un maître d'œuvre chargé de la réalisation de deux bassins d'orage, rue du Cimetière à proximité immédiate du bourg, et de la renaturation de la zone. Celui-ci bénéficiera, dès le début de sa mission des études préalables déjà réalisées, ce qui permettra de réduire la durée des diagnostics. Son rôle sera de proposer un projet puis de conduire sa réalisation.

Pour financer cette opération, Clermont Auvergne Métropole prélève, depuis 2022, la taxe GEMAPI sur les impôts fonciers et bénéficie également de financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.



La prévention des inondations dans la métropole

Les cours d'eau qui traversent la métropole prennent leurs sources à l'ouest du territoire et rejoignent l'Allier en traversant des zones fortement urbanisées. La moitié des précipitations annuelles est apportée par des orages, en général très localisés et violents, qui peuvent augmenter brusquement le débit des ruisseaux allant jusqu'à provoquer des inondations.

Pour lutter contre les crues décennales, la métropole déploie deux types de bassins d'orage :

- de grands bassins situés dans la plaine qui régulent la crue en l'étalant dans le temps
- de petits bassins d'accompagnement implantés le plus en amont possible pour protéger les zones urbanisées.

Ces bassins d'orage sont des espaces de vie et des réserves de biodiversité.



Maison de la nature et de l'environnement



Sur l'initiative de la ville de Romagnat, Clermont Auvergne Métropole va transformer l'ancien Centre médical infantile, situé à Opme sur les pentes du Puy Giroux, en Maison de la nature et de l'environnement.

Ce projet a pour ambition affirmée de faire du territoire de la métropole un exemple face aux enjeux écologiques et climatiques actuels, en favorisant la sensibilisation à l'environnement, en renforçant le lien social autour de la nature et en rappelant que la biodiversité est essentielle à l'équilibre des écosystèmes.

La renaissance d'un site emblématique

Désaffecté depuis 2015, l'ancien préventorium est sur le point de connaître une véritable métamorphose.

En 2022, le conseil d'administration de l'association « Les enfants des cheminots », propriétaire du CMI, a validé la vente.

Les bâtiments et les terrains adjacents ont été acquis par Clermont Auvergne Métropole via l'EPF Auvergne. Autour



de cet établissement et dans le périmètre de l'espace naturel sensible du puy Giroux, la commune de Romagnat a procédé à l'acquisition de parcelles représentant une surface totale de 5 hectares.

Une étude de faisabilité, lancée en 2024, a permis d'évaluer l'état des bâtiments, de recenser les travaux nécessaires à leur réhabilitation et d'envisager les aménagements futurs en lien avec les nouveaux usages du site.

La Maison de la nature et de l'environnement, qui est inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement de Clermont Auvergne Métropole, accueillera des associations œuvrant pour la protection de la nature et la préservation de la biodiversité.

Les objectifs sont d'organiser ce lieu autour de :

- la mise en commun des compétences, des outils et des savoir-faire
- l'émergence de projets partagés et créatifs au service de l'environnement
- la reconnaissance et la valorisation durable des richesses naturelles du territoire.

Un pôle de soins et de protection de la faune sauvage

Dans la première phase, le site devrait accueillir des associations engagées dans la protection animale et la prise en charge des espèces en détresse :

- le centre de soins de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), actuellement situé à Clermont-Ferrand, y transférera ses activités. Cet établissement soigne de nombreux oiseaux sauvages blessés et, après des traitements adaptés, permet de les réintroduire dans leur milieu naturel
- l'association Panse-Bête, spécialisée dans les soins aux mammifères sauvages (hérissons, écureuils, chauves-souris, etc.), s'installera aussi sur le site. Des enclos extérieurs, adaptés aux mammifères, seront aménagés dans cet environnement calme et propice à la faune sauvage.

Relais Petite Enfance « Les 3 P'tits Pas »



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information et d'accompagnement à destination des parents de jeunes enfants et des assistants maternels, financé par les communes de Romagnat, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève et la CAF du Puy-de-Dôme.

Un atelier sur l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques

Lors d'un atelier d'éveil, les assistantes maternelles et les enfants accueillis ont rencontré Gaëlle Bruet, coordinatrice au Pôle Ressources Petite Enfance. Cette association accompagne les familles et les professionnels de la petite enfance en lien avec l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques.

Tout au long de cette rencontre, elle a échangé avec les assistantes maternelles sur ses missions tout en se présentant comme un véritable soutien auprès des professionnels. Ce fut très rassurant pour elles qui exercent seules à leur domicile. Les animatrices du RPE ont également suivi une formation et sont désormais « référentes Pôle Ressources petite enfance ». L'atelier s'est ensuite poursuivi avec des jeux coopératifs et sensoriels autour de la communication. Petits et grands ont passé une agréable matinée.

Pour toutes questions : pole-ressources@leviaduc.fr.

Une balade contée

Avec le retour du soleil, le RPE s'est délocalisé au sein du parc municipal le temps d'une balade contée par Christine Righi, conteuse. Un moment suspendu, rythmé par la découverte de jolies mascottes, où comptines et histoires étaient au rendez-vous.

Assistant maternel et calcul du complément du mode de garde

Bien que le recours à un assistant maternel soit le premier mode d'accueil en France, le constat de la baisse de la natalité est bien présent. Résultat : les professionnels souffrent du manque de demandes d'accueil.

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance agréé par les services de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental. Il accueille des enfants à son

domicile ou en Maison d'Assistants Maternels et contribue au quotidien à l'éveil des enfants.

Ce mode d'accueil permet de tenir compte des besoins professionnels des parents, notamment des contraintes horaires, tout en respectant le rythme et l'épanouissement des enfants.

A partir de septembre 2025, le complément du mode de garde (CMG), allocation versée chaque mois pour l'emploi d'un assistant maternel, évolue. L'objectif est de tendre vers le même mode de calcul que les structures collectives et ainsi obtenir un reste à charge similaire entre l'accueil individuel et l'accueil collectif.

Pour plus d'informations, retrouvez notre gazette des Ass' Mat' édition spéciale réforme du CMG sur Facebook « Léa Bayle, Animatrice Rpe ».

Contact : Léa Bayle,
animatrice du RPE « Les 3 P'tits Pas »
lea.bayle@ville-aubiere.fr - tél. 06 18 31 83 98

Permanences au CCAS : lundi 12 h - 16 h 30,
mardi 12 h - 14 h et vendredi 11 h 30 - 14 h.

Multi-accueil : les grands à la découverte des animaux

C'est à la ferme de Montpeyroux que les « grands du multi-accueil Gribouille et Carapate » ont clôturé leur troisième et dernière année de crèche.

Au programme, médiation animale, traite des chèvres et repas donnés aux cochons dans la porcherie. Les enfants ont tenu dans leur bras un poussin, un agneau et d'autres petits animaux de ferme leur permettant de développer connaissances et vocabulaire sur les animaux, tout en sensibilisant leurs différents sens à l'environnement animal : toucher, odorat, ouïe, vue.

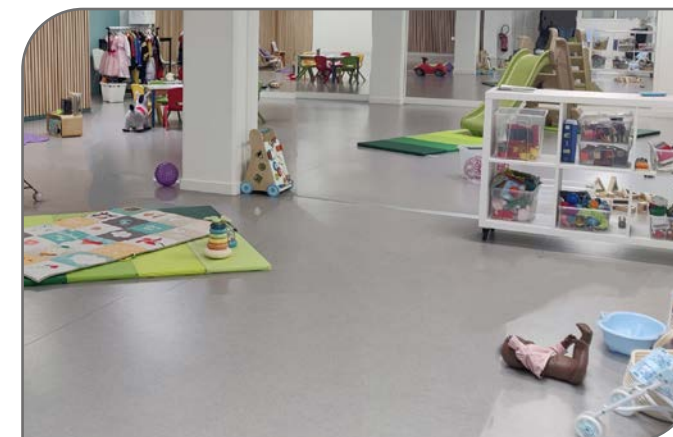
Le goût a été sollicité par le plaisir d'un pique-nique partagé suivi par un moment de jeu avant de rentrer faire la sieste à la crèche.

Une journée chaude mais toute en douceur pour ces grands qui vont bientôt s'envoler pour l'école !



Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) la Causerie

Envie d'un moment d'échange et de partage avec d'autres parents et enfants en toute simplicité et convivialité ? Le Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) la Causerie est fait pour vous !



La Causerie vous accueille tous les vendredis de 9 h à 11 h 45 au Flep de Romagnat (y compris pendant les vacances scolaires).

Un LAEP est un temps convivial de jeux, gratuit et libre d'accès, ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent ainsi qu'aux futurs parents. C'est pour l'enfant l'occasion de développer son autonomie, sa créativité et son rapport à lui-même et aux autres par le jeu. Pour l'adulte, c'est un moment privilégié avec d'autres parents pour échanger des sujets communs comme la vie quotidienne avec de jeunes enfants.

La Causerie organise également des ateliers de soutien à la parentalité. L'association est animée par des bénévoles. Si vous avez envie d'offrir un peu de votre temps, venez partager cette belle aventure !

Pour suivre toute l'actualité, rendez-vous sur linktr.ee/association_lacauserie et sur Facebook et Instagram / [association_la_causerie](https://www.facebook.com/association_la_causerie)

Tél. 07 63 30 72 00 - contact@assolacauserie.com

Les élèves de l'EREA de Lattre de Tassigny toujours sur le podium

Tenants du titre depuis l'an dernier, le lycée d'Opme a organisé le championnat de France de foot à 7 Inter-EREA, sous l'égide de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), au mois de mai. Vainqueurs de la petite finale, les joueurs de l'EREA finissent à la troisième place, derrière le champion Epinal (Vosges) et le vice-champion, Mainvilliers (Eure-et-Loir).

Lors de la remise des prix, en présence du maire, de conseillers départementaux, de représentants du rectorat et de chefs d'entreprises partenaires de l'EREA, les participants

Les écoles en chiffres sur la période de septembre 2024 à juin 2025

CHIQUE JOUR en moyenne

455 REPAS servis dans les restaurants scolaires

CHIQUE SEMAINE en moyenne

- 110 enfants rejoignent une association grâce au pédibus
- 108 enfants sont accueillis le mercredi

PENDANT LES VACANCES

- 169 enfants ont été accueillis pendant les vacances d'hiver en février 2025
- 150 enfants ont été accueillis pendant les vacances de printemps en avril 2025.

Les effectifs prévus à la rentrée scolaire 2025 à la date du 8 juillet 2025

Les écoliers sont accueillis dans 18 classes réparties dans les trois groupes scolaires.

ECOLE JACQUES-PRÉVERT

- Maternelle : 107 élèves dont 31 petite section
- Élémentaire : 189 élèves

ECOLE LOUISE-MICHEL

- Maternelle : 76 élèves dont 21 petite section
- Élémentaire : 137 élèves

ECOLE BORIS-VIAN

- Maternelle : 14 élèves dont 3 petite section
- Élémentaire : 28 élèves

Family Game

La septième édition de la soirée « Family Game » aura lieu vendredi 14 novembre 2025, de 17 h à 20 h à la salle André-Raynoird.

Le service Education Jeunesse vous proposera des jeux et animations pour partager un moment ludique en famille.

La professionnalisation de l'équipe d'animation et des ATSEM

La commune de Romagnat réaffirme son engagement en faveur d'une éducation de qualité et soutient activement la professionnalisation de l'équipe éducative au sein de l'accueil de loisirs et dans les écoles.

Diverses formations sont proposées tout au long de l'année à l'ensemble du personnel. Elles visent à renforcer l'expertise de chaque acteur éducatif. La professionnalisation des jeunes qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'animation est également soutenue et valorisée, notamment par le financement de tout ou partie des formations permettant l'obtention d'un diplôme reconnu dans le milieu de l'animation.

Comprendre et répondre aux besoins des enfants

Afin d'accompagner au mieux les animateurs, une formation spécifique a débuté en avril et se terminera en septembre. Animée par Angélique Borel, psychologue spécialisée, elle porte sur l'analyse de la pratique de l'accompagnement du jeune enfant en accueil collectif de mineurs. L'objectif : aider les animateurs à mieux comprendre et répondre aux besoins des enfants tout en favorisant un environnement sécurisant et épanouissant. Les six agents impliqués dans le programme ont ainsi eu l'opportunité d'échanger pour :

- faire face à un comportement difficile : comprendre et gérer les comportements complexes des enfants, tout en préservant une relation bienveillante
- établir des règles de vie : construire un cadre sécurisant et respectueux des besoins des enfants
- proposer des temps calmes adaptés : gérer les moments de détente et de repos essentiels pour le développement de l'enfant.

Ces échanges leur ont permis d'approfondir leurs compétences et d'apporter des réponses concrètes aux enjeux de l'animation éducative, tout en favorisant un esprit d'équipe et de collaboration. Cette formation est également un pilier du projet éducatif de territoire (PEDT), soutenu par le Service Départemental de Jeunesse, d'Éducation et de Sports (SDJES), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Éducation Nationale. Grâce à ce partenariat, la commune s'assure de la qualité et de la pertinence des formations proposées aux animateurs pour renforcer leurs compétences.

Sensibilisation à la protection de l'enfance

En complément des formations liées à l'animation, une journée de sensibilisation à la protection de l'enfance a été organisée pour les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) des trois écoles, le vendredi 13 juin. Cette session, animée par la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), a permis aux agents de se familiariser avec les enjeux de la prévention et de la protection de l'enfance, ainsi que les démarches à suivre en cas de situation préoccupante.

Journée UNICEF

Le 16 juillet, plus de 150 enfants, âgés de 3 à 5 ans et de 11 à 17 ans, se sont retrouvés à Cébazat pour une journée exceptionnelle placée sous le signe du partage, de la découverte et des valeurs éducatives.

Cette rencontre autour des droits de l'enfant a réuni les accueils de loisirs de Cébazat, Chamalières, Cournon, Clermont-Ferrand, Aulnat, Gerzat, Riom et Romagnat. Les enfants et ados ont participé à des jeux sportifs et ludiques organisés sous forme d'ateliers : chaque ville a mis à l'honneur un droit fondamental de l'enfant. Pour les maternelles de Romagnat, c'était le droit de jouer et de chanter et, pour les ados, celui à l'éducation et aux loisirs. Cette journée a été l'occasion de renforcer des valeurs essentielles telles que la coopération, la bienveillance et le respect. Les enfants ont partagé un pique-nique avant une photo souvenir. Un goûter, offert par la commune de Cébazat, a clôturé cette journée dans la joie et la convivialité.



Job'Ados

Cette année encore, la proposition Job'Ados a rencontré un vif succès avec quarante-neuf candidatures reçues pour vingt places disponibles. Une belle preuve de l'engouement des jeunes de 15 à 17 ans et de leurs parents pour cette initiative qui leur permet de découvrir le monde professionnel tout en contribuant à la vie de la commune. En juin et juillet, ils ont été accueillis par différents services municipaux pour des missions rémunérées, à raison de cinq matinées par semaine. Les jeunes ont choisi leurs missions en fonction de leur intérêt et des besoins des services : la manutention liée aux festivités, l'entretien des espaces verts, le nettoyage ou le rangement auprès du pôle entretien, le tri et classement au secrétariat éducation jeunesse ou encore la préparation du matériel et la participation à l'accueil des familles au centre de loisirs.



Le budget de l'EHPAD Les Tonnelles

L'EHPAD Les Tonnelles accueille 58 résidents permanents et emploie une quarantaine d'agents dont des professionnels de santé (médecin, infirmières, aide-soignants...), des agents sociaux, des agents de restauration et des agents administratifs et techniques.

Après la diminution qui a suivi la pandémie de 2020, le taux d'occupation est désormais supérieur à 95 %.

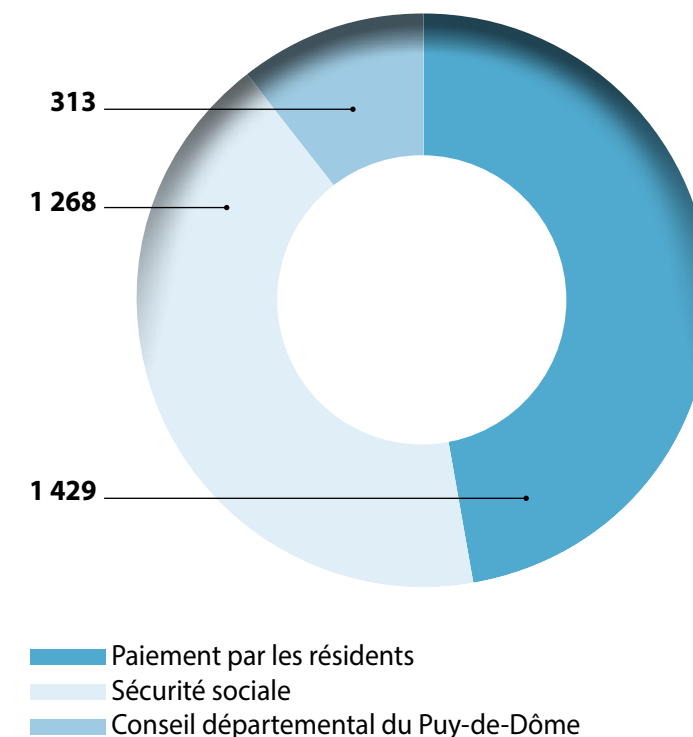
Les résultats budgétaires de l'EHPAD Les Tonnelles ont été présentés au conseil d'administration du CCAS du 24 juin 2025.

Ils s'organisent autour de trois axes :

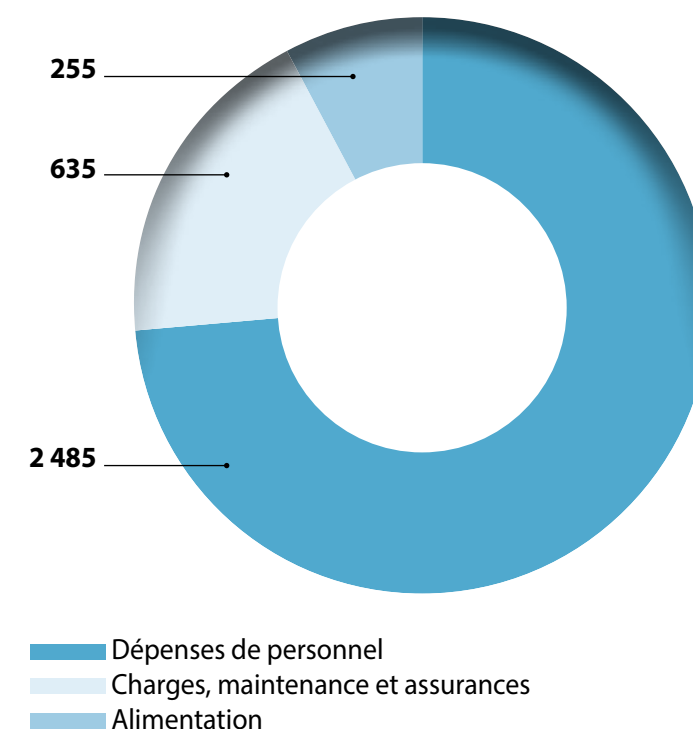
- le budget « soins », qui sert à financer le personnel soignant et les équipements, est pris en charge intégralement par la branche Autonomie de la sécurité sociale
- le budget d'hébergement permet de financer l'hôtellerie, la restauration, l'animation... Il est à la charge du résident qui, en fonction de sa situation, peut percevoir des aides publiques
- le budget « dépendance » sert aux prestations d'aide et de surveillance des personnes âgées en perte d'autonomie (aide-soignants, psychologues...). Il est calculé en prenant en compte le niveau de dépendance (GIR) et est financé par le département du Puy-de-Dôme et les résidents.

En 2024, le budget de fonctionnement de l'Ehpad s'est établi à 3 385 000 euros et est en déficit de 122 000 euros. Les branches « Dépendance et soins » sont en déficit de 25 500 euros et celle de l'hébergement de 96 500 euros. Le déficit annuel par place est de 2 103 euros à Romagnat (le déficit national moyen est de 3 104 euros).

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT En milliers d'euros



LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT En milliers d'euros



Les activités du Centre social

Le Centre social continue de vous proposer un large choix d'activités et de services que vous pouvez retrouver dans la plaquette 2025-26 jointe à ce numéro.

Le Centre social met notamment en place plusieurs activités à destination des familles et/ou des enfants :

- **éveil aux mouvements et aux sons** : les enfants de la naissance à 3 ans, accompagnés d'un parent et/ou grand-parent, découvrent les sons, les instruments, les rythmes et les comptines et les parents et/ou grand-parents, partagent ce temps avec leur enfant et peuvent le poursuivre à la maison. Un mercredi sur deux de 10 h 30 à 11 h 15.
- **anglais enfants** : à travers le jeu, la danse, le chant, le dessin, les enfants se familiariseront à la langue et à la culture anglaise grâce à notre animatrice anglophone Debbie.
 - 3 à 6 ans : mercredi de 16 h 15 à 17 h
 - 7 à 10 ans : mercredi de 17 h 15 à 18 h
- **arts plastiques enfants** : initiation au dessin, à la couleur et aux volumes en découvrant diverses techniques (argile, acrylique, fusain, aquarelle, encres, gravure...) et à l'histoire de l'art. La curiosité et la créativité des 6/12 ans seront stimulées par une approche ludique et l'observation.
 - mercredi de 14 h à 15 h 30 (2 niveaux : CP/CM1 et CM2/5^e)

Pour tous renseignements et/ou inscriptions, vous pouvez contacter le Centre social au 04 73 62 63 00 ou centresocial@ville-romagnat.fr

Recherche de bénévoles

Une grande partie des actions et des activités proposées par le Centre social repose sur l'implication et les savoir-faire de bénévoles. Le Centre social comptait 55 bénévoles en 2024-2025.



Nous recherchons notamment des bénévoles pour animer des séances régulières (hebdomadaires ou mensuelles) consacrées à l'apprentissage numérique sur smartphones, tablettes et/ou ordinateurs.

Nous recherchons également un bénévole pour animer un groupe consacré à la pratique de l'aquarelle.

Renseignements au Centre social au 04 73 62 63 00 auprès d'Erika Noailly.



Café Les Tonnelles

Ouvert à tous, le café Les Tonnelles est un espace convivial, pluriel, intergénérationnel et inclusif. Grâce à une dizaine de bénévoles qui se sont relayés les après-midi de fin de semaine, il a ouvert entre la fin juin et la fin juillet.

A la carte habituelle qui propose café, thé ou jus de fruits, se sont ajoutées des glaces qui ont été dégustées, dans cette salle climatisée, pendant les périodes de fortes chaleurs par des résidents ou des visiteurs.

La fermeture du mois d'août a été mise à profit pour refaire le sol et installer le nouveau mobilier, notamment le comptoir.

La réouverture de l'espace rénové aura lieu au début du mois de septembre et, quelques semaines plus tard, les bénévoles devraient être rejoints par deux jeunes en service civique.

Renseignements : EHPAD Les Tonnelles 04 73 62 73 20

Les prochains rendez-vous

Expositions

Le Centre social organise deux expositions à l'automne à la Galerie du Parc afin de mettre en valeur les créations réalisées au sein des activités :

- aquarelle du samedi 27/09 au vendredi 3/10
- dessin urbain et crochet/dentelle aux fuseaux du lundi 3 au vendredi 7/11

Rencontres et échanges

Des conférences aux thèmes variés sont élaborées conjointement par les bénévoles, les adhérents et des associations. Elles se déroulent au Club de l'Amitié, allée André-Guinard :

- mardi 7 octobre les chemins de Stevenson, animée par Patrick Dorckel
- mardi 18 novembre conférence dégustation sur les pâtes de fruits d'Auvergne animée par Hélène Martin (participation : 5 €)

Activités des seniors

Sport

Dans le cadre de sa politique à destination des seniors, le CCAS organise des activités régulières et des ateliers ponctuels d'activités physiques adaptées afin de favoriser le vieillissement en bonne santé et de préserver l'autonomie des seniors (gym seniors, Pilates, yoga, équilibre...).

A la rentrée 2025, le CCAS proposera 10 séances de sport adapté seniors. Ces séances se dérouleront du 17 septembre au 19 novembre, les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30 à la salle Jacques-Prévert. Elles découlent d'un partenariat avec le Comité régional EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) et le Clic Gérontonomie de Clermont Métropole, avec le financement de la Conférence des financeurs. Ces séances sont gratuites.

Le CCAS continuera également à proposer deux activités physiques régulières à destination des seniors

- le Pilates : mardi de 10 h 45 à 11 h 45
- la gymnastique douce : mercredi de 10 h 45 à 11 h 45.

Ces activités, payantes, se déroulent dans la salle de loisirs du CCAS au sein de la résidence Simone Veil.

Renseignements et inscriptions :

CCAS - Centre social « La Treille » au 04 73 62 63 00 ou centresocial@ville-romagnat.fr

L'agenda de l'automne

Le repas des aînés pour les Romagnatois de plus de 75 ans se tiendra le samedi 18 octobre 2025 à la salle André-Raynoird. Comme chaque année, les aînés de la commune de plus de 80 ans pourront à nouveau bénéficier des bons d'achats de Noël offerts par le CCAS d'une valeur de 25 € valables chez les

Mutuelle de village romagnatoise



La mutuelle de village romagnatoise propose une couverture santé aux habitants et personnes travaillant à Romagnat.

Pour s'adapter aux besoins de chacun, Précocia propose trois contrats différents auxquels il est possible d'adhérer à tout moment de l'année.

Pour s'informer ou adhérer, contacter l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.

commerçants et restaurateurs de la commune participants à l'opération. Ils seront distribués du jeudi 4 au dimanche 7 décembre 2025.



Voyage Seniors

Le mercredi 4 juin dernier, plus de 100 seniors romagnatois sont partis en excursion à Laguiole. En matinée, ils ont visité une coutellerie avec une démonstration du façonnage du manche d'un Laguiole AOC, suivie d'un exposé sur le couteau, son histoire, ses légendes, son évolution et une présentation du patrimoine d'objets forgés et d'une collection de couteaux anciens. Ils ont également découvert une fromagerie avec la projection d'un film et une visite des ateliers qui s'est terminée par une dégustation de fromages.

Après cette matinée bien remplie, le repas a été très apprécié avec une démonstration de la préparation du célèbre aligot. L'après-midi, le voyage a été écourté en raison de la météo très maussade, la visite de Laguiole a été annulée. Mais cette contrariété n'a pas atteint la bonne humeur des voyageurs qui sont rentrés très contents de cette sortie.

Voirie

Clermont Auvergne Métropole a mené plusieurs chantiers de voirie au printemps et pendant l'été.

Avenue Georges-Couthon

Depuis quelques années, le talus soutenant la route a commencé à s'effondrer emportant une partie du trottoir en face du parking du centre commercial.



Les études de sol menées préalablement aux travaux ont conduit à la construction d'un mur de soutènement, classé dans les ouvrages d'art, d'une soixantaine de mètres de long et dont la hauteur visible dépasse les deux mètres. Les services de la métropole ont choisi des matériaux inédits sur le territoire : les blocs légo. Cette technique a permis d'intervenir sans dégrader la voie de circulation.

En complément à ce chantier, l'accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite ainsi que l'éclairage public ont été améliorés.

Rue de Laubize

Les travaux se poursuivent depuis le printemps pour optimiser la gestion des eaux pluviales et usées. La direction du cycle de l'eau de Clermont Auvergne Métropole a procédé au renouvellement du réseau d'eaux usées ainsi qu'au redimensionnement de celui des eaux pluviales, en augmentant la capacité de stockage par la pose de modules de rétention en béton, afin de limiter les débordements lors d'épisodes orageux.



Les interventions se sont concentrées dans la partie basse de la rue avec une fermeture de l'avenue Jean-Moulin pendant les mois d'été pour limiter les nuisances sur la circulation. Dès la fin du mois d'août, le chantier a repris sur la rue de Laubize pour se poursuivre vers l'avenue des Pérouses, occasionnant la fermeture du carrefour.

Dans la continuité de ces travaux, en octobre, l'aménagement de surface de la rue de Laubize sera repris pour tenir compte des mobilités douces : une piste cyclable sera créée, le cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite sera amélioré et les places de stationnement modifiées.

Stationnement dans la zone artisanale de l'Artière

Une signalisation a été mise en place sur la chaussée de plusieurs rues de la zone artisanale pour améliorer le stationnement et la sécurité des piétons et personnes à mobilité réduite.

Dans chaque artère, un côté est réservé au stationnement des véhicules et l'autre à la circulation des piétons. Les emplacements des passages piétons ont également été adaptés.

Aménagement de parkings

Deux parkings vont être aménagés dans les prochains mois pour faciliter le stationnement des véhicules dans les bourgs de Romagnat et Opme.

A Romagnat, les travaux devraient débuter à l'automne sur une parcelle située rue des Granges. La circulation dans ce quartier sera perturbée pendant les travaux, prévus pour durer un mois.

Une trentaine de places, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite et une autre destinée aux deux-roues, seront disposées en épi.

Pour réduire l'impact sur le ruissellement des eaux, seule la chaussée sera recouverte de goudron. Les espaces de stationnement seront réalisés en pavés drainants pour favoriser l'absorption de l'eau de pluie et une noue sera également créée pour la retenir.

A Opme, un parking sera aménagé chemin de Giroux. Situé dans le secteur protégé, ce projet est soumis à l'autorisation de l'architecte des bâtiments de France. Les travaux interviendront après cette validation.



Aménagements cyclables entre Romagnat et Aubière

A la fin de l'année, dans le cadre du schéma cyclable métropolitain, Clermont Auvergne Métropole va débuter des travaux sur la route M21 entre Aubière et Romagnat pour améliorer l'itinéraire cyclable et la sécurité des cyclistes et piétons, notamment des écoliers se rendant à l'école Louise-Michel. La portion concernée va du carrefour entre la rue de Romagnat et l'avenue Nestor-Perret à Aubière, jusqu'au rond-point du boulevard Georges-Couthon en passant par l'avenue Jean-Moulin.

Les travaux commenceront à Aubière par l'aménagement du carrefour avec des couloirs de circulation mixtes, pour les bus et vélos, sécurisés par des feux tricolores.

Dans la montée vers Romagnat, la bande cyclable actuelle sera remplacée par une piste avec des séparateurs. A hauteur des arrêts de bus, ils seront interrompus et des ilots seront installés pour empêcher les automobilistes de dépasser un bus à l'arrêt. Ces aménagements sont destinés à apaiser la vitesse et à renforcer la sécurité des piétons qui traversent la voie.

Le rond-point de la vigne sera également modifié pour permettre aux cyclistes de le franchir sans être dépassés par les véhicules motorisés.

Sur l'ensemble de l'itinéraire, les passages piétons seront mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et une signalisation appellera à la vigilance à leurs abords.

Pendant la durée des travaux, la circulation sera régulée par des feux alternés et des perturbations ponctuelles interviendront en fonction de l'avancement du chantier.



Enclos à poubelles

Afin d'améliorer l'esthétique de la commune, de préserver la salubrité et la propreté et de favoriser une gestion plus discrète des déchets, une palissade a été installée, avenue Jean-Moulin. Cet espace abrite les bacs de déchets de l'école Louise-Michel et du P'tit Monde, de la cuisine centrale, du pôle associatif de l'Espace Bernard-Brajon ainsi que de l'entreprise Print Conseil.

Des travaux estivaux dans les écoles

Comme chaque année, les vacances d'été sont une période propice pour réaliser des travaux d'entretien dans les établissements scolaires. Les agents des ateliers municipaux ont mené à bien plusieurs chantiers avant la rentrée. À l'école élémentaire Jacques-Prévert, la cage d'escalier a été repeinte et un vidéoprojecteur installé dans une classe. À la maternelle de l'école Louise-Michel, le portail d'entrée dans la cour a été changé et une tablette numérique a été mise en place dans une classe. Enfin, à l'école Boris-Vian, l'aménagement de la cour de récréation se poursuit en collaboration avec les parents d'élèves : le goudron a été enlevé dans une partie de la cour et un gradinage installé.



Restauration des bancs du parc de Saulzet

Depuis plusieurs années, une collaboration active est engagée entre les élèves et professeurs de la section « jardinier/paysagiste » de l'EREA d'Opme et la mairie. Cette année, ils ont remis en état et restauré deux bancs situés dans le parc de Saulzet.



Restauration de la chapelle d'Opme

La chapelle Notre-Dame du Mont-Carmel à Opme a été restaurée au début de l'été par une entreprise spécialisée dans la restauration du patrimoine ancien.

Un échafaudage imposant a été mis en place pour permettre de soulever et repositionner les lourdes dalles en pierres de Volvic de la toiture et garantir l'étanchéité de ce petit édifice.

Les pierres des murs ont été recalées puis rejointoyées et, à l'intérieur, elles ont été recouvertes d'un enduit. La grille en fer forgé qui ferme la chapelle a été repeinte. Enfin, la croix qui la surplombe a été sablée sur place.

Un don pour la chapelle

L'Association de Sauvegarde des Patrimoines d'Opme (ASP'Opme) a, lors de son assemblée générale du 19 avril 2025, pris la décision de dissoudre l'association et de faire don à la commune de Romagnat du solde positif en spécifiant que le montant de 1 779 € était exclusivement destiné aux travaux de réfection de la chapelle. La municipalité remercie vivement les membres de l'association pour ce geste qui a contribué à la restauration de la chapelle Notre-Dame du Mont Carmel.



Travaux sur le terrain Michel-Brun

La trêve estivale a été mise à profit pour faire des travaux aux abords du terrain Michel-Brun.

Dès la fin des entraînements et compétitions, les travaux ont commencé par l'apport de terre pour consolider les talus en bordure du terrain. La main courante en béton qui l'entourait a été démontée et remplacée par une structure métallique, complétée par des filets pare-ballons sur deux côtés. Deux portillons permettent l'entrée depuis les vestiaires et les tribunes et un portail coulissant facilite l'accès des engins pour l'entretien de la pelouse.

Les abris de touche ont également été remplacés : des structures en aluminium, destinées aux deux équipes et aux arbitres, ont été scellées sur de nouvelles dalles en béton, recouvertes de gazon synthétique.

Enfin, pour améliorer la sécurité des joueurs, des arrivées d'eau ont été déplacées hors de l'emprise du terrain.



Aménagement d'un bureau de police municipale

Pour améliorer l'accès au bureau de police municipale, actuellement situé à l'étage de la mairie, un nouvel espace va être aménagé dans la cour, à proximité de la Galerie du parc. Ces nouveaux locaux seront situés au rez-de-chaussée à la place du logement d'urgence qui a été transféré durant l'hiver.

Les travaux d'aménagement seront menés prochainement pour mettre ces bureaux aux normes en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite mais aussi en termes de sécurité incendie. Le cloisonnement sera également modifié pour accueillir les trois policiers municipaux ainsi que la secrétaire.

Collectif « plantons ensemble »



Pour la quatrième année, la ville de Romagnat organise à l'automne une plantation « citoyenne » dans le parc de Tocqueville. Ces plantations permettent de diversifier les essences d'arbres et arbustes pour adapter le patrimoine végétal de la commune au changement climatique.

Organisées dans une ambiance conviviale, elles associent les habitants aux agents municipaux et élus pour améliorer le cadre de vie et créer un cercle vertueux.

Les plantations sont prévues le samedi matin en novembre ou décembre. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

Pour participer, contacter la mairie au 04 73 62 79 79 ou par mail : jean.fontenille@ville-romagnat.fr ou jeparticipe@ville-romagnat.fr

Projet pédagogique autour du composteur du parc de Tocqueville

Le 12 juin dernier, une animation ludique et écologique a réuni des enfants des écoles maternelles Jacques-Prévert et Louise-Michel, dans le cadre d'une activité dédiée à la sensibilisation au compostage et à la gestion des déchets.



Des ateliers créatifs et pédagogiques ont été mis en place par trois agents de Clermont Auvergne Métropole, assistés par les professeurs des écoles, les ATSEM, des parents d'élèves ainsi que Sylvain Brugière, responsable des espaces verts.

Une journée placée sous le signe de l'écologie et du recyclage

Cette animation avait pour objectif de sensibiliser les enfants au recyclage, à la gestion des déchets et à la préservation de l'environnement, tout en favorisant la créativité. En tout, ce sont 195 élèves des classes maternelles, ainsi que 4 enfants de la crèche qui intégreront la maternelle à la rentrée, qui ont participé à cet événement.

Les enfants ont appris à créer des boules de terre argileuses enrichies de compost provenant directement du bac de compostage du parc. Chaque boule contenait des graines de fleurs sauvages permettant ainsi de sensibiliser les jeunes participants aux pratiques du compostage tout en leur enseignant l'importance des cycles naturels et de la biodiversité. Dans un autre atelier, les élèves ont été invités à participer à des jeux autour du tri des déchets : ils ont compris les bonnes pratiques du recyclage comme la séparation des déchets organiques, recyclables et non recyclables. En associant apprentissage pratique et dimension artistique, les animateurs ont captivé l'attention des enfants et leur ont transmis des valeurs importantes pour leur avenir, tout en les amusant.

Objectif Libellules



Proposée dans le cadre du budget participatif « Plus verte ma ville », la mare pédagogique « Objectif libellules » a été aménagée au pied de la halle des sports, tout près de l'école Louise-Michel. Initialement prévue dans l'enceinte de l'établissement par l'élève porteur de ce projet, les élus et services municipaux ont proposé un autre emplacement très proche de l'école, plus propice techniquement à la réussite de ce bassin.

Une alimentation par l'eau pluviale

La première étape des travaux a été la modification de la collecte des eaux pluviales du toit de la halle des sports. Une nouvelle conduite permet d'alimenter la mare et des cuves de rétention pour l'arrosage des espaces verts.



Un réservoir pour l'équilibre de la biodiversité

La mare a été creusée sur une surface d'environ 35 m², à une profondeur maximale de 90 cm. Elle a été revêtue d'une membrane étanche et de géotextile. Des galets et pierres immergés offrent un habitat à la faune aquatique et favorisent l'oxygénation de l'eau. Sur la berge, ils empêchent l'érosion et maintiennent le dispositif d'étanchéité.

Des plantes aquatiques, comme des nénuphars, des iris, de la menthe aquatique et une dizaine de poissons de couleur dorée, des pimephales promelas auratus, composent un écosystème complet (oxygénation, dégradation de la matière organique, régulation thermique...). Après la fin de l'aménagement du terrain, cet espace sera fermé par une ganivelle. L'objectif imaginé par le porteur de projet est atteint : libellules et punaises aquatiques ont découvert un nouveau garde-manger, peuplé de larves.

Saison culturelle : Les prochains rendez-vous

« **PROHIBITION** » / Compagnie La Clandestine
Théâtre, humour et danse swing / Tout public
VENDREDI 3 OCTOBRE à 20 h 30 (salle André-Raynoird)



Prohibition, c'est une histoire de débrouille, de magouille et d'esquive au cœur du Chicago de 1920.

Poussez la porte d'un bar populaire et vous voici au cœur du jazz swing et de la contrebande. Dans cette ambiance déjantée, foisonnante et licencieuse des Roaring Twenties, quatre personnages affrontent tant bien que mal les révolutions sociétales de leur époque. Dans cette période tumultueuse, la danse swing s'in-

vite à chaque carrefour comme une impulsion pour s'extraire du quotidien, une ode à la liberté.

« **FILOBAL** » / Compagnie K-Bestan
Cirque musical / Tout public à partir de 5 ans
DIMANCHE 12 OCTOBRE à 16 h (salle André-Raynoird)



Les compagnies Solfasirc et K-Bestan ont tricoté ensemble une pièce de cirque musical aux airs rétro où s'enchaînent, à l'endroit et à l'envers, acrobaties, humour, jonglage et poésie. Tout commence dans un vieil atelier, comme tous les jours, sauf que l'inséparable va se produire et tout chambouler... Il suffit de pousser la porte de l'usine de fabrication de pelotes de ficelle pour remonter le temps et comprendre ce qui unit les trois ouvriers confrontés à l'inattendu : quand les machines se dérèglent et les incidents se multiplient à la chaîne de production !

« **TIGER ROSE & MANU DELIGNE (1^{ère} partie)** »
Boogie, blues & roots
Tout public

SAMEDI 29 NOVEMBRE à 20 h 30 (salle André-Raynoird)

Deux voix uniques et puissantes, un son brut, sans artifices. Tiger Rose avec son répertoire de chansons originales, intenses et souvent hypnotiques, vous embarque dès les premières mesures. Mig et Loretta sont bien connus du circuit Blues européen : qui a déjà vu «Loretta and the Bad Kings» ne peut avoir oublié le charme et la sensibilité de la chanteuse, harmoniciste, contrebassiste. Fort de son expérience en tant qu'accompagnateur, à la basse et à la contrebasse, Mig prend ici la guitare et forme avec Loretta un duo acclamé par les critiques.



Le P.P PROJECT / Compagnie Les Involtes
Marionnettes et musique live
Tout public à partir de 5 ans

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE à 16 h (salle André-Raynoird)

Peter vit seul, tranquille. Un oiseau tombé de nulle part vient troubler sa routine rassurante dans laquelle il s'est enveloppé pour ses vieux jours. La cohabitation ne s'avère pas évidente,

aussi le vieil homme entreprend-il, une fois l'oiseau soigné, de lui apprendre à voler afin qu'il déguerpisse au plus vite. L'apprentissage s'avère... épique !

Un spectacle plein d'humour, de tendresse et d'onirisme en trois dimensions : le décor, l'envers du décor, et l'imaginaire des spectateurs.



Expositions « Jean Dubuffet / Le défi au quotidien » Le Doyenné à Brioude

JEUDI 23 OCTOBRE

Sortie culturelle organisée par les villes de Pont-du-Château, Gerzat et Romagnat.

Regroupant plus d'une cinquantaine d'œuvres dont des peintures, sculptures et œuvres graphiques, l'exposition vise à retracer 40 ans de création, de 1945 à 1985.

Artiste de renommée internationale, Jean Dubuffet est né dans une famille de négociants en vins et hésite longtemps entre le commerce et une activité artistique. Ce n'est qu'en 1942 qu'il se consacre définitivement à la peinture et sa production sera jalonnée d'expérimentations multiples regroupées en différents cycles.

Renseignements : Tél. 04 73 62 79 98 – billetterie@ville-romagnat.fr

+ clermont
auvergne
métropole

Médiathèque Arsène-Boulay : un équipement au service de tous les habitants

Ouverte à toutes et tous, la médiathèque Arsène-Boulay est un équipement de proximité de Clermont Auvergne Métropole qui propose de nombreux services. Ce n'est pas pour rien qu'elle recense plus de 14 000 passages par an ! Forte de collections riches et diversifiées (plus de 31 000 documents – livres, CD, DVD, revues), la bibliothèque est également le lieu pour consulter internet, réaliser vos impressions, participer à un atelier, une projection ou un spectacle.

Fréquenter la bibliothèque, c'est aussi accéder à une offre numérique foisonnante car l'inscription ouvre les portes d'une offre très large sur internet : musique, films, livres mais également presse ou encore formations sont autant de ressources disponibles en ligne.

Focus sur l'action culturelle

De nombreuses actions sont proposées, tout au long de l'année, aux écoles et habitants de la commune. Ainsi, durant l'année scolaire 2024-2025, 49 classes et 2 centres de loisirs ont découvert la bibliothèque lors de visites animées par les bibliothécaires ou en autonomie. Les enseignants sont invités à choisir la formule qui correspond le mieux à leurs objectifs.

Outre ces accueils à destination des groupes spécifiques, la bibliothèque invite également le public à participer à de nombreuses actions culturelles qui jalonnent un programme annuel d'animations.

Si vous aimez assister à des lectures en famille, vous initier à une technique artistique, ou vous balader en découvrant la faune ou la flore locale, le programme devrait vous séduire. Plusieurs événements viendront émailler cette fin d'année à la bibliothèque :

- atelier « Cuisine tes restes » le 25 octobre à 10 h (dès 8 ans)
- médiation animale le 19 novembre (sous réserve)
- « Encore, une histoire ! », lectures pour les tout-petits (0-3 ans), les 17 septembre et 17 décembre à 10 h 30.



© P. Sautarel

Informations pratiques

5 rue Maréchal-Foch – Tél. 04 43 762 762

Ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi : 14 h-19 h

Mercredi et samedi : 10 h-12 h / 14 h-19 h

Consultation sur place et accès à Internet :
gratuit pour tous

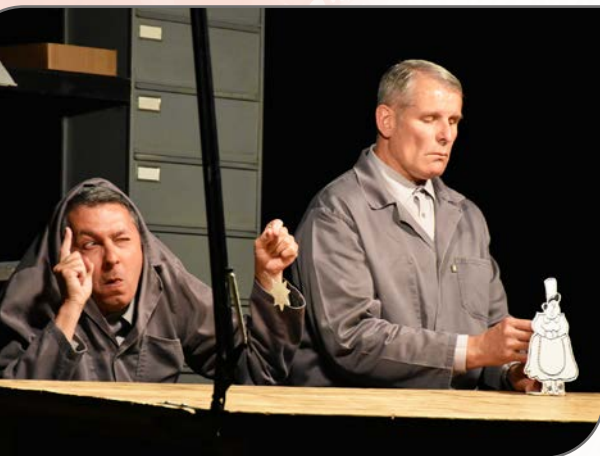
Prêt illimité pour 4 mois

Tarifs : 10 euros par an pour les Romagnatois –
Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, apprentis,
lycéens et étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux,
personnes en situation de handicap et leurs
accompagnateurs, demandeurs d'emploi...
(consulter le site internet).

Pour en savoir plus :

www.bibliotheques-clermontmetropole.eu

RETOUR EN IMAGES



Dimanche 20 avril
Un océan d'amour



Jeudi 22 mai
Championnat de France de foot inter-EREA

Samedi 24 mai
Piazzollissimots



Mercredi 18 juin
Fête du Centre social

Mercredi 8 mai
Cérémonie de la Fête de la Victoire



Du 24 au 28 mai
Semaine des solidarités



Samedi 7, 14 et 21 juin
Rencontres citoyennes



Samedi 21 juin
Fête de la musique



RETOUR EN IMAGES

Samedi 28 juin
Pique-nique Blues



Jeudi 3 et vendredi 4 juillet
Remise aux CM2 du "Guide de la rentrée en 6^e"

Samedi 5 juillet
Passation de commandement de la 7^e compagnie
de réserve opérationnelle du 92^e régiment d'infanterie

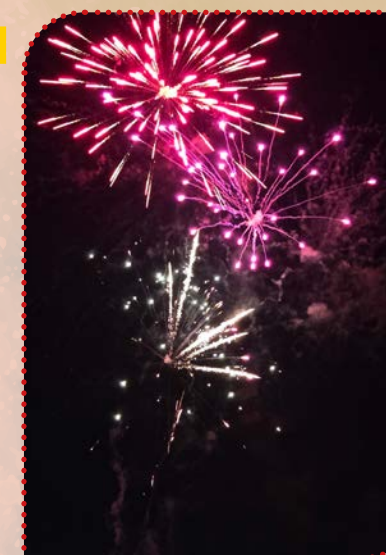


RETOUR EN IMAGES

Les mercredis de juillet
Mercredi au Parc



Samedi 13 juillet
Retraite aux flambeaux,
feu d'artifice et guinguette



Dimanche 14 juillet
Cérémonie du 14 juillet



Création d'une zone à trafic limité dans le centre de Clermont-Ferrand

Une zone à trafic limité est une zone où la circulation est réservée aux transports en commun, véhicules autorisés, piétons et vélos. L'objectif est de détourner les véhicules qui ne font que traverser le centre ville en permettant aux autres d'y accéder plus facilement.

Elle va se déployer sur les axes clés des tram-bus B et C au cœur de Clermont-Ferrand, de l'avenue Carnot à la rue Blatin, en passant par la rue Ballainvilliers, le boulevard Desaix, les rues du Maréchal-Joffre et du Maréchal-Juin et la place de Jaude.

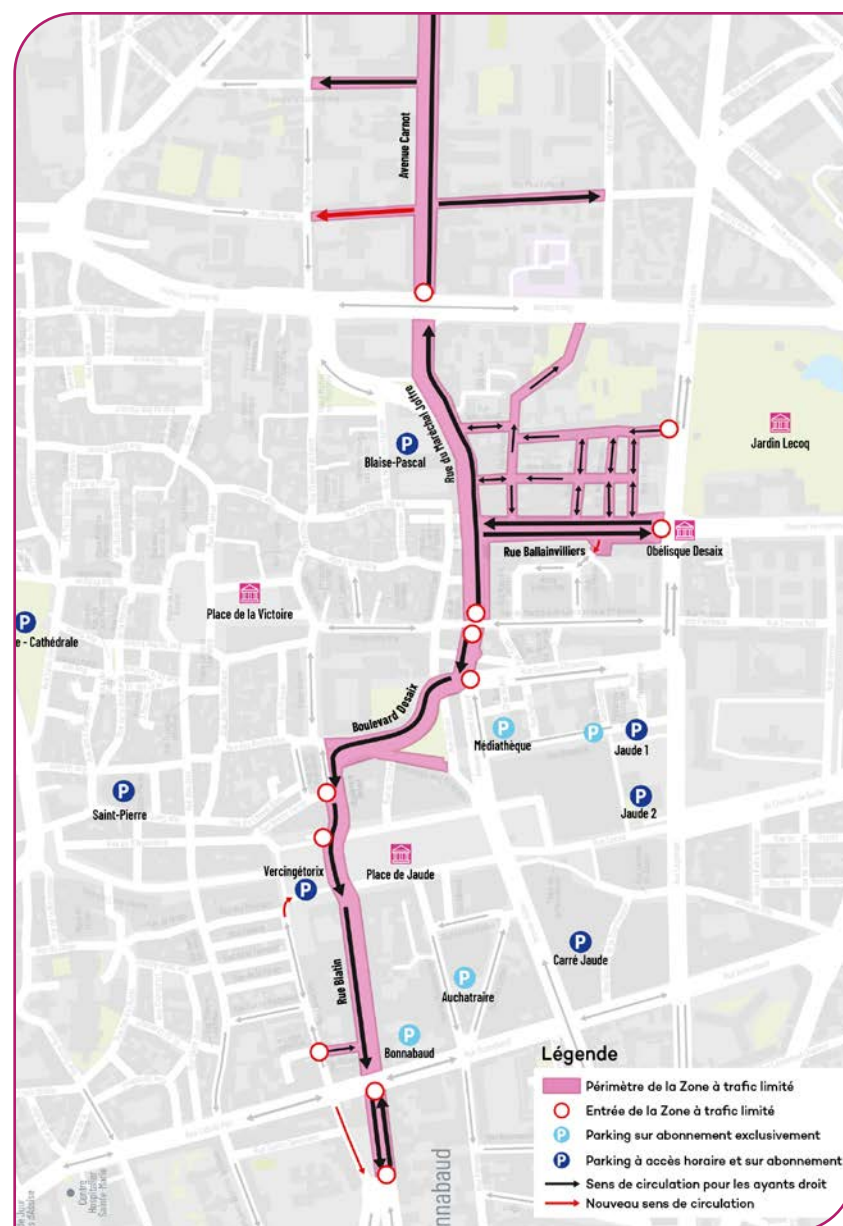
Apaiser le cœur de ville

Limiter le trafic permet des transports en commun rapides et efficaces, la diminution de la pollution et des activités plus agréables dans le quartier. Les trottoirs seront plus larges, de nouveaux arbres embelliront les promenades et apporteront de la fraîcheur. La circulation des cyclistes, des bus et des véhicules autorisés sera plus fluide et plus sûre.

Côté stationnement, seront conservées les places pour personnes à mobilité réduite et les places de livraison, réservées aux opérations de chargement/déchargement, pour une durée de 15 minutes.

En dehors des parkings d'immeuble, le stationnement reste possible dans les rues voisines ou dans les parkings alentour, ainsi que dans les parkings Vercingétorix et Blaise-Pascal.

Les véhicules de secours, ceux munis d'une carte mobilité inclusion stationnement ou d'un caducée ont le droit de circuler.



Vous devez vous rendre dans la zone à trafic limité ?

Tous les automobilistes qui ont besoin de se rendre dans la zone à trafic limité pourront toujours y circuler avec une autorisation d'accès.

Selon les cas, plusieurs types de laissez-passer peuvent être utilisés pour circuler

- un justificatif : une facture, un bon de commande, de retrait ou de livraison, une confirmation de rendez-vous ou un ticket des parkings Vercingétorix et Blaise-Pascal
- une attestation ponctuelle à demander sur ici.clermont-ferrand.fr : elle est à remplir par le particulier ou le professionnel domicilié dans la zone qui vous reçoit ; il devra vous la transmettre avant votre venue.
- Un macaron permanent pour les riverains, commerçants, livreurs... à demander sur ici.clermont-ferrand.fr

InspiRe : le nouveau réseau de transports en commun



Le réseau InspiRe, qui prévoit notamment la réorganisation de l'ensemble des lignes de bus métropolitaines, sera déployé au mois de décembre.

Dès le mois de novembre, ce nouveau réseau sera détaillé par la T2C et le SMTc.

A Romagnat, l'un des changements notables sera la création d'une ligne entre Opme et le lycée La Fayette, qui fonctionnera tous les jours.

Plus d'informations : inspire-clermontmetropole.fr



La Pastourelle d'Auvergne

Pour la quatrième année, La Pastourelle d'Auvergne ouvrira sa collection au public lors des Journées Européennes du Patrimoine, du 15 au 21 septembre 2025. L'exposition, qui se tiendra dans la Galerie du Parc, s'intitulera « D'une coiffe à l'autre : regard sur le patrimoine vestimentaire auvergnat, 1830-1930 ». L'objectif sera de montrer l'évolution de cet élément essentiel du vestiaire de nos ancêtres qu'était la coiffe, au gré des modes, mais aussi en fonction des goûts de chacune. Des pièces anciennes collectées seront mises en relation avec des gravures et des photographies d'époque afin d'en donner une vision aussi complète et fidèle que possible.

L'exposition sera ouverte du lundi au vendredi de 15 h à 18 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.

Si vous possédez des vêtements anciens et/ou des photographies d'époque montrant des femmes en coiffe, nous serons à votre disposition pour les observer et les commenter (le week-end uniquement) avec grand plaisir et intérêt.



Aligot Géant

Notre traditionnel rendez-vous gourmand aura lieu le dimanche 2 novembre 2025, à la salle André-Raynoird, animé par l'orchestre Musicalement Vôtre

Renseignements au 06 63 59 43 76.

Notez dès à présent que notre thé dansant annuel se déroulera le dimanche 22 février 2026, animé par l'orchestre Jean-Marc Delorme.

Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des contributions est fixée au 10 novembre 2025, pour le bulletin N° 119 (parution en janvier 2026).

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr



Avec la rentrée scolaire, l'ARAL reprend ses activités : ateliers peinture à Opme, visites d'expositions, stages avec intervenant extérieur, croquis nature...

L'exposition d'automne réunira les peintres de l'association du dimanche 5 au dimanche 19 octobre prochain à la galerie du Parc. Le patrimoine de Romagnat y sera à l'honneur avec un ensemble de petits formats. Pour la première fois, certains artistes de l'ARAL présenteront leurs réalisations en volume : terre, métal, technique mixte.



RécréActions

Retour sur une année bien remplie

Une année très active s'est écoulée pour l'association de parents d'élèves RécréActions, toujours engagée pour soutenir les projets pédagogiques de l'école élémentaire Jacques-Prévert de Romagnat.

Grâce à de nombreuses actions organisées tout au long de l'année : bourse aux jouets, ventes de crêpes, de chocolats de Noël, de plantes, buvettes, tombola et kermesse, l'association a reversé 6 500 euros à l'école.

Le temps fort de cette année 2025 a été, sans conteste, la kermesse du 27 juin, qui a rencontré un franc succès : stands animés, enfants ravis, ambiance joyeuse et festive... sans oublier une tombola généreuse, qui a fait de nombreux heureux, petits et grands. Un grand merci est adressé aux familles, aux enseignants, aux bénévoles et aux donateurs pour leur participation à la réussite de cette fête autour du thème des voyages.

Les projets à venir : la traditionnelle bourse aux jouets et articles de puériculture se tiendra le dimanche 16 novembre 2025 à la salle Raynoird (informations à venir). Elle sera suivie de la vente des chocolats de Noël.



L'association a besoin de vous !! RécréActions, ce sont moins de 10 bénévoles actifs pour près de 200 élèves. Toute aide, même ponctuelle, est la bienvenue : tenue de stand, installation, communication, idées... Chacun peut contribuer selon ses disponibilités.

Pour ne rien manquer de leurs prochaines actions ou les contacter :

Page Facebook : RécréActions Romagnat

Site Internet : www.recreactions.fr – Tél. 06 71 84 61 90



Fa Si La Danser

Notre association Fa Si La Danser vous retrouvera, dès septembre, dans les locaux de l'espace Bernard-Brajon à Romagnat pour une reprise des cours de rock, tango paso, salsa, bachata et autres danses en ligne.

Les adhérents sont répartis en plusieurs cours dans la semaine, chaque couple évolue selon son niveau, débutant, intermédiaire ou initié.

Une année s'est écoulée, riche en manifestations diverses et variées (tels les thés dansants, les animations dansantes, et pour ceux qui le pouvaient deux destinations de week-end) Fa Si La Danser reprend son rythme impulsé par son animatrice avec le traditionnel forum des associations de Romagnat le matin du 6 septembre 2025 dans le parc de Romagnat. A cette occasion, nous accueillerons et renseignerons les couples désireux de nous rejoindre sur la piste de danse ! Ces derniers pourront d'ailleurs participer à des cours d'essai (les vendredis 19 et 26 septembre à 18 h 30 salle Marie-Marvingt) afin de découvrir l'association et ses premiers cours.

Bonne rentrée à tous !

**Contacts : fasiladanser-association@laposte.net
06 73 45 06 32**



Dynamisme

Durant une semaine, les bénévoles, professeurs, salariés et adhérents se sont démenés pour offrir au public des spectacles de qualité.

Notre traditionnel spectacle des arts vivants a mis en lumière 380 participants répartis en 8 spectacles devant 1 250 spectateurs : des danses, des chants, des jeux scéniques, des acrobaties... il y en a eu pour tous les goûts ! Admirez la photo...



Nous félicitons toutes et tous pour le travail accompli et remercions la mairie pour la mise à disposition de la salle Raynoird.

Si vous souhaitez participer aux prochains spectacles, une nouvelle saison va débuter. Nous vous attendons lors des inscriptions prévues dès le 1er septembre 2025.

Les Romagnatois ont la possibilité de nous rejoindre les 1^{er} et 2 septembre pour effectuer le choix de leur activité. A partir du mercredi 3 septembre, les inscriptions sont ouvertes à tous.

Afin de connaître les nombreuses propositions du Flep, une plaquette a été distribuée dans les boîtes aux lettres de la commune, et des alentours : Jussat, Varenne, Chanonat ainsi que dans les quartiers d'Aubière et de Beaumont limitrophes. Cette distribution est possible grâce à l'implication d'une centaine de bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Feuilletez ce livret et découvrez les différentes activités connues ou moins connues mais aussi nos nouveautés : le Fil'O Flep (tricot crochet), la lecture musicalisée, le baby body comedy, la boxe thaï enfant, la zumba, le strong nation.

Nous conservons la salsa sous forme de stages mensuels, car nous ne pouvons pas nous séparer de Marine, une professeure de talents qui a accompli une prouesse. En effet, elle a élevé le groupe « Las Idyllias » au rang de vice-champion de France ! 10 filles, ont travaillé des heures et des heures pour se présenter en compétition de salsa en team. Et après avoir franchi plusieurs étapes, elles ont atteint la finale à Lyon le 26 avril 2025. Leur prestation était remarquable. Félicitations à ces femmes, ces mamans, ces battantes !

Voyez comme la vie au Flep est dynamique et riche en événements.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025, dans nos locaux ou au forum des associations, le samedi 6 septembre.



Troupe de l'Axolotl

La Troupe de l'Axolotl est composée de joyeux lurons proposant du théâtre d'improvisation par le biais de représentations locales ou dans le cadre de festivals existants.

Le projet est de s'amuser au maximum en rencontrant d'autres troupes d'improvisateurs pour des catches musclés en mots et en rires mais aussi de proposer son intervention dans le cadre de festivités locales.



Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes de Romagnat est heureux d'annoncer le retour du Marché de Noël, qui se tiendra le samedi 20 décembre 2025 dans la salle André-Raynoird de Romagnat. Fort du succès rencontré lors des précédentes éditions, cet événement festif et familial s'inscrit désormais comme un rendez-vous incontournable de la fin d'année pour les habitants de la commune et des environs. Le Marché de Noël proposera une sélection d'exposants locaux, des produits artisanaux, des spécialités gourmandes, des animations pour petits et grands, ainsi qu'une ambiance féérique pour préparer les fêtes dans la joie et la convivialité.

Le Comité des Fêtes invite chaleureusement les visiteurs à venir partager ce moment magique, à la découverte des talents locaux et dans l'esprit chaleureux de Noël.

Pour toute demande d'informations ou pour s'inscrire en tant qu'exposant, vous pouvez contacter le Comité des Fêtes à l'adresse suivante :

comitedesfetesromagnat@gmail.com – Tél. 07 68 61 28 84.



Comité de jumelage

Le comité de jumelage a pour but de concevoir, gérer et développer une politique de loisirs et d'animation socio-éducative et culturelle au profit de l'ensemble de la population romagnatoise en relation avec nos villes jumelles Licciana Nardi depuis 1997 et Salles en 2017.

Ce qui nous ramène des années en arrière où le jumelage existait pleinement.

Nous serons présents au forum des associations le 6 septembre 2025.

Contact 06 86 81 14 43.



Eveil Romagnatois

Un week-end musical et percussif à Romagnat

Les 31 mai et 1^{er} juin 2025, Romagnat a résonné au rythme des percussions à l'occasion d'un grand regroupement de plusieurs écoles de musique de la région. Organisé autour d'une session dédiée aux percussions, ce week-end a rassemblé une quarantaine de musiciens de tous âges, venus partager leur passion et travailler ensemble dans une ambiance conviviale et studieuse.



Parmi eux, les élèves de l'école de musique de l'Eveil Romagnatois ont répondu présents, sous la houlette de leur professeur de percussions, Didier Chanteranne. Grâce à son énergie et son engagement, il a su mobiliser et motiver les élèves pour faire de ce week-end un véritable moment de partage musical.

Après deux jours de répétitions intensives et d'échanges entre musiciens, le week-end s'est clôturé en beauté par un concert le dimanche après-midi. Le public, venu nombreux, a apprécié le fruit du travail collectif à travers un programme varié et dynamique, mêlant rythmes entraînants et harmonies percussives.

Un grand merci est adressé à Didier Chanteranne pour son investissement, ainsi qu'à l'ensemble des professeurs qui ont encadré les participants. L'association tient également à saluer chaleureusement les bénévoles qui ont assuré toute l'intendance avec efficacité et bonne humeur, contribuant au bon déroulement de ce bel événement musical.



Joyeux anniversaire à la Virade de l'espoir de Romagnat !

Cette année, nous fêterons la 40^e édition de cet événement fédérateur qu'est la Virade de l'espoir avec le soutien de la municipalité de Romagnat !

Elle aura lieu le dimanche 28 septembre 2025 de 8 h à 18 h à la salle André-Raynoird à Romagnat.

De nombreux bénévoles lors de cette journée festive et familiale proposeront à chacun de « Venir donner son souffle » (parcours pédestres, marche nordique) ou de venir se divertir (stands divers, boutique, spectacle) en remettant un don pour la recherche.

Un repas sera proposé : crudités, jambon braisé avec ses pommes de terre au jus, fromage, dessert (14 euros adulte - 8 euros enfant) à la salle André-Raynoird à Romagnat.

En préambule, deux soirées festives seront organisées le vendredi 26 septembre avec du théâtre proposé par les Comédiens du bon théâtre et le samedi 27 septembre avec un spectacle hommage à France Gall à 20 heures à la salle André-Raynoird au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Venez nombreux célébrer les 40 ans de la Virade de l'espoir de Romagnat avec nous !

Pour la réservation repas et renseignements contact :
Mme Gilbert Ingrid au 06 82 56 76 76

60 ans ! Anniversaire de la création de « Vaincre la Mucoviscidose » !
40 ans ! Anniversaire de la première Virade de l'espoir créée à Romagnat !
et... des années de progrès dans la lutte contre la mucoviscidose !

Deux temps particulièrement marquants mis à l'honneur à Paris ce dernier 18 mai, lors de l'assemblée générale de l'association, par les 600 participants venus des quatre coins de la France, dans une ambiance conviviale au cours de laquelle chacun a mesuré les progrès en matière de recherche et de soins réalisés contre cette maladie. En effet, si, en 1965, l'espérance de vie atteignait à peine une petite dizaine d'années, maintenant nous constatons que plus de 5000 patients adultes sont présents et actifs dans ce combat pour la vie. Nous devons ces progrès bien évidemment à la communauté scientifique et médicale centrée sur cette maladie génétique grave, mais également à ceux qui, pendant toutes ces années, ont donné avec beaucoup de générosité temps et argent pour rassembler les moyens nécessaires aux chercheurs et aux équipes soignantes.

Aussi, par ces quelques lignes, qu'il soit permis de remercier très chaleureusement les nombreux Romagnatois qui, le 19 mai 1985, se sont lancés comme pionniers, largement soutenus par la municipalité, dans cette belle et grande aventure sous la houlette des bénévoles de trois associations : les coureurs de fond d'Auvergne (l'ACFA) les habitués de la marche (Chamina) et l'AFLM (Association de Lutte contre la Mucoviscidose).

Pouvaient-ils soupçonner qu'ils donnaient vie à un mouvement d'ampleur nationale ?

Oui, Romagnat peut être fière de son engagement solidaire et si elle ne porte pas le label de « Capitale des Virades », la manifestation constitue et demeure un événement capital pour tous ceux qui participent à la journée « A fond pour la vie » lancée en Auvergne. Plus que jamais pour cette 40^e, chacun aura à cœur d'apporter son soutien en marchant, courant, en donnant de son souffle ou en participant au cours de ce weekend festif à l'une des activités proposées pour que la mucoviscidose soit enfin vaincue.



France Sclérose en Plaques

La fondation France Sclérose en Plaques est très heureuse d'avoir reçu un chèque de 2 359 euros de la part des écoles Boris-Vian à Saulzet-le-Chaud et Jacques-Prévert à Romagnat, lors du cross solidaire du 27 mai 2025.

En amont, nous avons eu la joie, avec Sophie, bénévole de la Fondation France Sclérose en Plaques, de faire une intervention dans les classes pour expliquer notre maladie, face à des élèves très attentifs, posant des questions très pertinentes et avec beaucoup d'empathie.

Nous les remercions de leur bienveillance comme la

directrice de l'école Jacques-Prévert et le directeur de l'école Boris-Vian pour leur implication ainsi que les maîtresses et les maîtres des deux écoles.

Martine Martin, Sophie Bernardin, bénévoles et Irène Leclerc déléguée départementale du Puy-de-Dôme de la Fondation France Sclérose En Plaques.



Les P'tits Loups de Kathmandu

Un nouveau président pour l'association

Depuis 2009, Les P'tits Loups de Kathmandu viennent en aide à des enfants défavorisés et handicapés et soutiennent des projets en faveur des femmes au Népal. Lors de l'assemblée générale du 8 février 2025, le bureau a été renouvelé. Bruno Roche devient le nouveau président de l'association et succède à Marie Gabrielle Dhainaut.

L'association agit en parrainant 75 enfants autistes de l'école SSDRC pour enfants autistes de Kathmandu, des fillettes du village de Sisa Khola pour financer leur scolarisation, des jeunes femmes pour financer leurs études supérieures ; en participant financièrement au développement de l'école SSDRC pour enfants autistes ; en finançant l'achat de couettes pour l'hiver pour des villages de montagne.

Comment nous soutenir ? En adhérant (20 € par an), en faisant un don ou en participant à nos manifestations et en achetant les produits fabriqués par les femmes au Népal.

Venez nous rencontrer au forum des associations de Romagnat le 6 septembre, et en l'église de Saint-Saturnin le 25 octobre à 17 h pour un concert de musique classique (don libre).

Les P'tits Loups de Kathmandu est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 reconnue d'intérêt général, créée le 9 octobre 2009.



Contact :

Par courrier : Les P'tits loups de Kathmandu - Bruno Roche - 14 rue des Écoles - 63540 Romagnat

Par téléphone : 06 72 18 74 98

Par mail : ptitsloupsktm@gmail.com

Nous suivre sur Facebook : P'tits Loups de Kathmandu



Auvergne Mekong

Auvergne Mekong est une association loi 1901, déclarée d'intérêt général, dont le siège social est situé à Romagnat. Pour les Romagnatois qui ne nous connaissent pas encore, Auvergne Mekong a pour objectif de promouvoir la scolarisation et l'éducation des enfants dans les pays du sud-est asiatique et tout particulièrement au Laos. Notre activité principale est de financer et d'accompagner la réalisation de projets répondant aux besoins formulés par les acteurs locaux :

- construction de salles de classe, de dortoirs, de sanitaires
- installation de stations pour filtrer l'eau
- équipements didactiques des écoles maternelles, équipement informatique des lycées
- formation de jeunes enseignants via le parrainage individuel et tout autre projet répondant aux objectifs d'aide à la scolarisation.



Tout ce qui peut permettre à « chaque enfant de s'asseoir sur un banc d'école » !

Auvergne Mekong tire ses financements de ses adhésions (15 euros/personne), de dons et de différentes manifestations organisées selon les années : cours de cuisine, pièces de théâtre, marches solidaires, concerts, Fêtes du Nouvel an laotien, marchés de Noël. Ces animations offrent à Auvergne Mekong la possibilité de tenir des billetteries, des buvettes, de vendre café, thé, plats et artisanat laotien, de récolter des dons. Auvergne Mekong est une petite association où tous les membres bénévoles veillent à ce que tout l'argent récolté serve à la scolarisation au Laos.

Le grand projet d'Auvergne Mekong pour cette année 2025 est la construction, dans le lycée de Nong Kiew au Laos, d'un grand dortoir pour accueillir de nombreux élèves des villages éloignés et leur permettre ainsi de suivre une scolarité secondaire. Les actuelles constructions en bambous seront remplacées par un bâtiment en « dur ».

Pour financer cette construction nous avons organisé trois événements générateurs de revenus :

En décembre 2024, l'orchestre universitaire de Clermont-Ferrand a joué des œuvres de Félix Mendelssohn et d'Antonín Dvořák devant 110 mélomanes. En janvier, nous avons participé à l'organisation du concert Team Goldman qui a eu lieu salle Raynoird devant 650 personnes. Le 16 mars, nous avons organisé la classique marche d'Auvergne Mékong, maintenant inscrite au calendrier UFOLEP où 150 marcheurs se sont retrouvés malgré une météo capricieuse. Nous serons présents, comme chaque année, au prochain forum des associations et en décembre au marché de Noël de Romagnat où nous vendons de l'artisanat laotien.

Si, comme nous, vous êtes sensibles à la scolarisation des enfants, rejoignez-nous pour œuvrer à ce que chaque enfant puisse s'asseoir sur un banc d'école.

Pour nous suivre : Site internet auvergne-mekong.org



Atelier des Partages

Un nouveau tiers-lieu à Romagnat

Nous sommes ravis de vous présenter l'Atelier des Partages, tiers-lieu de Romagnat, une toute nouvelle association née à Romagnat, portée par un petit collectif d'habitants motivés, un peu rêveurs, et surtout très attachés à l'idée de créer du lien.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique des tiers-lieux, ces espaces ouverts où l'on peut se retrouver, créer, apprendre, réparer, transmettre... ou simplement discuter autour d'un café. Ce n'est ni tout à fait la maison, ni le travail, ni une salle d'activités comme les autres. C'est un lieu commun, où on peut se sentir bien, utile, écouté... et faire ensemble.

À Romagnat, l'Atelier des Partages a déjà vu naître deux premiers rendez-vous et on peut vous dire que ça a bien démarré :

- Un premier atelier en partenariat avec le Repair Café de Clermont-Ferrand, pour donner une seconde vie à nos objets du quotidien. Petits électroménagers, lampes ou outils en tout genre ont retrouvé de l'éclat... et leurs propriétaires !
- Puis un atelier de réparation de vélos, en toute simplicité, pour apprendre à entretenir sa bicyclette, découvrir quelques gestes techniques, et s'entraider dans une ambiance conviviale.



Prochain atelier :

réparation de cycles et petit électroménager

Le 13 septembre prochain, de 9 h à midi, nous vous invitons à venir participer à notre prochain atelier de réparation de vélos et de petit électroménager. C'est l'occasion de donner une nouvelle vie à vos objets tout en échangeant avec les membres de la communauté. Que vous soyez bricoleur en herbe ou expert en réparation, cet atelier est ouvert à tous ! Ces premières expériences ont confirmé que les habitants de Romagnat ont envie de se rencontrer autrement, autour d'initiatives utiles, concrètes, et ouvertes à tous.

Notre envie est simple : faire de ce lieu un espace vivant, intergénérationnel et participatif. Ici, chacun peut proposer une idée, transmettre un savoir-faire, participer à une activité... ou simplement venir faire un tour et voir ce qu'il s'y passe. Nous croyons beaucoup à la richesse des échanges entre générations, aux savoirs du quotidien, et à ce que chacun peut apporter aux autres.

Nous tenons également à travailler en lien avec les associations déjà présentes sur la commune, car nous savons que Romagnat est un territoire riche de projets, d'initiatives et d'engagements. L'idée n'est pas de faire seul dans notre coin, mais de co-construire ensemble, en tissant des passerelles et en mutualisant les énergies.

Rencontrons-nous au Forum des Associations ! Vous voulez en savoir plus sur l'Atelier des Partages ou simplement échanger avec nous ? Nous serons présents au Forum des Associations de Romagnat. Venez nous rencontrer, partager vos idées, ou découvrir nos projets à venir !

L'association est ouverte à toutes et tous. L'adhésion est de 2 €, et vous pouvez, selon vos envies, proposer une activité, rejoindre l'équipe bénévole, ou simplement venir découvrir.

Au plaisir de vous croiser prochainement,

L'équipe de l'Atelier des Partages, Tiers-lieu de Romagnat.

atelierdespartages@gmail.com

Facebook: L'atelier des partages, Tiers-lieu de Romagnat / Instagram: @latelier_des_partages_romagnat



Chomontel Quartier Nature

Chomontel site propre 2025

Pour la troisième année consécutive, les adhérents de l'association Chomontel Quartier Nature se sont armés de gants et sacs poubelles pour refaire une beauté au site de Chomontel, le 22 mars dernier. L'état des abords du chemin semble se stabiliser à peu près d'une année sur l'autre. Mais il n'a pas fallu chercher bien loin pour remplir à nouveau plusieurs remorques. Les enfants n'ont pas ménagé leur peine pour dénicher baignoire, bidons, seau, tambour de machine à laver, et tôles dans les fourrés. Sans oublier les traditionnelles bouteilles, reliefs de soirées bien arrosées.

Le fruit du nettoyage était visible à l'entrée du site, lors de la Balade remarquable du lendemain, soit plus de 300 kg de déchets en tous genres. Puis le tri a été fait par les adhérents : verre et métal ont été séparés pour récupération, le reste a été enlevé par les services de la Métropole.

L'opération de nettoyage est désormais devenue l'un des rendez-vous incontournables de l'association, qui se consacre à la préservation de la qualité de vie dans les quartiers de Chomontel et la Condamine et à la protection du site de Chomontel.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour participer à la prochaine édition de nettoyage ou à l'une des activités de l'année.

Prochains rendez-vous : un vide-garage et le repas des voisins.

Contact de l'association :

chomontelquartiernature@gmail.com

06 07 91 73 67 - 06 82 37 67 84



Les Fessous de Romagnat

Lors de l'assemblée générale d'avril, lointaine déjà, 41 participants (sur 70 adhérents, avec en sus 16 procurations, ce qui montre le dynamisme permanent de notre association) étaient présents pour le bilan annuel des Fessous.

A cette occasion et comme chaque année, le Fessou d'Or (l'équivalent d'un Oscar ou d'un César décerné par la profession !) est attribué comme récompense au plus fidèle et actif participant à l'entretien des vignes. Ce fessou doré – qui circule entre lauréat(e)s d'une année à l'autre – au manche pyrogravé à son nom est remis en fin d'assemblée générale au lauréat par la présidente des Fessous, sous une tempête d'applaudissements... et l'émotion bien compréhensible du récipiendaire (enfin... presque !)

Les Fessoussois se sont ensuite retrouvés en mai lors de la mise en bouteilles de la vendange 2024. Cette année encore, notre vigne de Chomontel tient la forme, le climat n'ayant pas été trop défavorable, grâce aussi à l'entretien très régulier réalisé par le GIGN (Groupe d'Intervention Grappes Nouvelles), composé de volontaires disponibles, dans la mesure du possible, pour réaliser au mieux toutes les interventions programmées par Jean, fessou d'or 2025... mais il n'y a jamais trop de volontaires !



Le pique-nique traditionnel s'est tenu le vendredi « vin » juin à l'ombre de la tonne à zonzon à Chomontel, après 19 h, sous une température parfaitement clémente, sans aucun aléa climatique cette année !

Souhaitons alors qu'il en soit de même pour nos prochaines retrouvailles lors du forum des associations début septembre, qui se tiendra dans le parc de Tocqueville, sinon espace Bernard-Brajon en cas d'intempéries.

Contact : lesfessousderomagnat@gmail.com



Ligue de Protection des Oiseaux

François Fournier (spécialiste des papillons) et la Ligue de protection des Oiseaux de Romagnat ont récemment mené, sur la commune, une étude des papillons nocturnes à des fins d'identification. Grâce à un protocole rigoureux, plusieurs espèces rares ont été observées, témoignant de la richesse de la biodiversité locale comme le C-noir (Xestia c-nigrum), la Phalène blanche (Siona lineata) et le Bombyx de la ronce (Macrothylacia rubi). Ce sont 16 espèces qui ont été répertoriées.

L'opération a consisté à installer, de 22 h jusqu'à minuit, un dispositif lumineux accompagné d'un drap blanc afin d'attirer les papillons nocturnes. Les individus qui se sont posés sur les draps ont été identifiés sur place ; pour les papillons qui gravitent autour des sources lumineuses sans se poser, l'usage d'un filet permet de les capturer temporairement.

Toutes les espèces observées seront recensées et intégrées à la base de données de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du puy Giroux, contribuant ainsi à enrichir les connaissances sur la biodiversité du site. Cette action s'inscrit dans une démarche de connaissance et de sensibilisation pour mettre en œuvre des actions de préservation de la faune.

Tout au long de l'année, le groupe bénévole propose des animations autour de la préservation de l'environnement, de la découverte de la faune sauvage et de la flore locale. Ces activités prennent la forme de rencontres, de balades nature ou d'ateliers thématiques ouverts à tous.

Contact : groupe.romagnat@lpo.fr





Association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud

L'association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud a tenu son assemblée générale le 4 avril 2025 en présence de Laurent Brunmuroi, maire de Romagnat et Bertrand Zanna, conseiller municipal.

Le président de l'association a présenté les principales actions conduites l'an passé concernant la traversée de Saulzet, la voirie, l'école, les transports publics, l'aménagement de la place de la fontaine.

Les informations concernant un futur lotissement ont suscité l'essentiel des débats. Un nouveau secteur résidentiel en continuité avec le village a été retenu. Le projet concerne une surface d'environ 3 ha avec une soixantaine de logements. Ouvrir à la construction de nouvelles zones est compréhensible dans le cadre de l'aménagement et du renouvellement urbain validé par le PLUi mais le projet suscite de nombreuses interrogations.



Les infrastructures du village sont-elles bien adaptées à l'augmentation importante du nombre d'habitants? Le projet ne dénature-t-il pas les espaces environnants et la vue remarquable du village? L'inquiétude principale concerne l'entrée et la sortie du lotissement sur la RD 2089 et le plan de circulation dans le village. L'association a souvent souligné la fréquence des accidents routiers lors de la traversée du village par une ancienne route nationale à fort trafic. Elle a œuvré pour que des mesures de protection soient prises dans l'attente d'un hypothétique contournement de Saulzet.

L'association est convaincue de la nécessité d'étudier la création d'un rond-point pour l'accès au lotissement ou de solutions alternatives validées par les autorités compétentes. C'est un problème important de sécurité routière.



L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Payanne) de Romagnat propose tous les mardis soir, depuis 15 ans, une quantité de produits bio en circuit court, un mode de consommation qui soutient les paysans et paysannes de notre territoire.



Aussi, en complément du soutien hebdomadaire, l'association et ses membres se mobilisent envers les producteurs quand ils sont frappés par un coup dur.

Récemment, des orages ont ravagé l'est du Puy-de-Dôme et nos producteurs de lait de vache de la ferme de Piedfroid à Tours-sur-Meymont ont subi de gros dégâts. Immédiatement, une cagnotte a été ouverte et nombreux sont les amapiens qui ont répondu à l'appel pour aider Mathilde et Rémi à passer ce mauvais cap et redémarrer leur activité le plus rapidement possible.

L'AMAP de Romagnat est une des plus importantes AMAP du département en termes d'adhérents et de producteurs. Ainsi, vous pouvez y trouver toute la gamme des produits alimentaires sur place en respectant les saisons : légumes, fruits, fromages, viandes, poissons, œufs, pain, pâtes, vins... Venez découvrir l'AMAP tous les mardis de 18 h à 19 h 30 dans la verrière de la salle des fêtes André-Raynoird, avenue des Pérouses, ou le 6 septembre lors du Forum des Associations, les bénévoles seront ravis de vous rencontrer pour en parler !

Contacts :
Notre site pour tous renseignements :
www.amapderomagnat.org
Par mail, réponse assurée :
amapderomagnat@gmail.com



Association pour la Sauvegarde du site du FLEP et sa Valorisation (ASSFV)

L'ASSFV a voté la poursuite de son action en assemblée générale, le 23 mai dernier. En effet, nous souhaitons rester attentifs à l'aménagement de l'ensemble du terrain, au déroulement du projet de déménagement du Pôle Petite Enfance et à la destination future du cuvasse.

Aujourd'hui, le cuvasse sert de stockage pour les services de la mairie, nous pensons qu'il pourrait être utilisé à des fins plus bénéfiques pour les Romagnatois. Le cuvasse est vaste, bien situé, c'est une belle salle qui mérite d'être mise en valeur.

Nous sommes très heureux que l'ASSFV et sa valorisation prolonge son action de valorisation grâce à la création d'une nouvelle association : l'Atelier des partages, tiers-lieu de Romagnat.

L'Atelier des partages veut développer diverses activités, ce tiers-lieu a commencé par un atelier de réparation de petit électro-ménager et un atelier de réparation de vélos qui a eu lieu dans le bâtiment de l'ancien FLEP.

Le prochain atelier de réparation aura lieu le 13 septembre prochain de 9 h à 12 h. Les bénévoles de l'Atelier des partages vous attendront nombreux avec vos objets et vélos à réparer.

Mail : ssfromagnat@gmail.com



Romagnat Pétanque

Rentrée chargée pour les pétanqueurs

Romagnat Pétanque présentait cette saison 4 équipes en Championnat des Clubs Vétérans. Deux d'entre elles ont terminé en tête de leur poule en étant invaincues en 5 rencontres et disputeront les phases finales fin septembre : une en catégorie Promotion d'Honneur et l'autre en Elite. Septembre sera le début des CDC Open avec une équipe engagée. Les rencontres se déroulent sur 5 dimanches.

Cette saison, le club a rejoint le Challenge des Volcans des Papys Pétanqueurs. Six clubs participent à ces journées qui se déroulent dans un esprit de sportivité et de convivialité : Romagnat, Saint-Julien-de-Coppel, Aubière, Le Cendre, Cournon et Les Bughes. Chaque club présente 6 équipes de 3 joueurs (+ 1 remplaçant) sur la journée avec casse-croûte le matin, 3 rencontres, repas à midi et 2 rencontres l'après-midi. Cette formule a séduit les participants qui se retrouveront les 2 dernières journées au Cendre début septembre et aux Bughes début octobre.

C'est donc une rentrée bien chargée qui attend les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat avec toujours la même motivation de faire briller les couleurs locales sur les terrains du département.



Foyer rural d'Opme

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de base.

- Adulte : 12 euros
- Enfant : 6 euros

Gymnastique (stretching, steps, etc ...)

Adultes H/F

Les mercredis de 18 h 15 à 19 h 15 à la Maison pour Tous avec Sylviane - Tarif : 90 €

1^{ère} séance d'essai et inscriptions : mercredi 10 septembre
Rens : Maryline Verdier - Tél : 06 73 79 29 34

Hatha yoga

Adultes H/F

Les lundis (2 séances) de 17 h 30 à 19 h et de 19 h à 20 h 30 à la Maison pour Tous avec Peggy - Tarif : 110 €

1^{ère} séance d'essai et inscriptions : lundi 15 septembre
Rens : Catherine Mertz - Tél : 04 73 92 39 34

Pilates

Adultes H/F

Les jeudis de 18 h 15 à 19 h 30 à la Maison pour Tous avec Gilles - Tarif : 110 €

1^{ère} séance d'essai et inscriptions : jeudi 11 septembre
Rens : Maryline Verdier - Tél : 06 73 79 29 34



Gymnastique douce

Les vendredis de 10 h à 11 h dans le préau de l'ancienne école ou à la Maison pour tous avec Sylviane - Tarif : 90 €

1^{ère} séance d'essai et inscriptions : vendredi 13 septembre
Rens : Danièle Almedina - Tél : 04 73 79 47 00

Yoga nidra (relaxation profonde)

Les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 à la Maison pour tous avec Maryline - Tarif : 110 €

1^{ère} séance d'essai et inscriptions à définir
Rens : Catherine Mertz - Tél : 04 73 92 39 34

Après-midi Jeux

Adultes H/F

Les jeudis de 14 h à 20 h à la cantine de l'ancienne école
Cotisation au Foyer

Rens : Yvette Mazal - Tél : 04 63 08 28 11



Romagnat Tennis Club

Journée Unicef du 24 mai 2025

Cette année à nouveau, le RTC s'est tenu au service de l'UNICEF, dans le cadre de la journée des solidarités et des droits de l'enfant, où un atelier permettant la découverte du tennis sous forme ludique et conviviale était tenu.

Cette journée permet de sensibiliser à la solidarité, à l'engagement et récolter des dons pour l'Unicef Auvergne.

Tennis scolaire

Organisée par le Romagnat Tennis club et moment fort de l'association, la journée «Viens représenter ta classe» s'est déroulée cette année le mardi 10 juin.

Ce sont 400 enfants qui se sont réunis pour partager ensemble une journée inoubliable. Elle regroupe les enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune de Romagnat.

De multiples ateliers se sont déroulés avec les différents cycles sur toute la journée. Le temps de midi a, lui, été consacré à un pique-nique pris en commun.

Un immense merci aux parents accompagnateurs, aux bénévoles du Romagnat Tennis Club, aux enseignants des écoles, aux enseignants du RTC qui font que cette journée se déroule avec brio.

Nous remercions également les élus la commune et les élus du Comité de Tennis du Puy-de-Dôme pour leur présence.

Bilan des rencontres par équipes 2025 de printemps

Cette année, le Romagnat TC a engagé 7 équipes senior (4 hommes et 3 femmes) pour les championnats par équipes de printemps. Le bilan qui en ressort est mitigé.

Au total, ce sont plus de 60 joueurs et joueuses du club, qui ont disputé ces rencontres sur 5 week-end. Un grand bravo à l'ensemble de nos joueuses et joueurs pour leur engagement et leur combativité.



Dates d'inscription saison 2026

Venez nombreux au Romagnat TC pour la saison 2026. Les permanences pour les inscriptions se tiendront au Club House, 2 bis avenue des Pérouses, aux dates suivantes :

- samedi 30/08 : 9 h - 18 h
 - lundi 01/09 : 16 h 30 - 19 h
 - mardi 02/09 : 16 h 30 - 19 h
 - mercredi 03/09 : 14 h - 19 h
 - jeudi 04/09 : 16 h 30 - 19 h
 - vendredi 05/09 : 16 h 30 - 19 h
 - samedi 06/09 au forum des associations uniquement
- Début des cours prévu le 8 septembre.



ASR Football



Une saison sportive qui se termine en beauté

La saison sportive de l'ASR foot vient tout juste de s'achever, mais l'esprit de convivialité reste plus vivant que jamais ! Le club a en effet poursuivi la tradition avec son tournoi annuel caritatif qui s'est tenu le 27 juin dernier. Sous un soleil généreux et dans une ambiance chaleureuse, douze équipes se sont affrontées dans la bonne humeur. Cette année, l'événement s'est déroulé en partenariat avec l'association Acte Auvergne, ajoutant une dimension solidaire à cette soirée sportive.

L'assemblée générale du club a eu lieu le 4 juillet, un moment important qui a permis de faire le bilan de la saison écoulée et de se projeter vers l'avenir. Nouveaux projets développement des sections jeunes et seniors, ambitions sportives et associatives, autant de sujets qui ont été au cœur des échanges.

Le club remercie chaleureusement ses licenciés, bénévoles, partenaires et supporters pour leurs engagements tout au long de la saison.

Rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année sous le signe du sport, du partage et de l'engagement !



Archer Romagnat Club

L'Archer Romagnat Club (association loi 1901) a pour principal objectif la découverte, la pratique et la promotion du tir à l'arc.

Notre club fonctionne sur plusieurs types d'activités :

- une école de tir à l'arc (enfants et adultes) labellisée « OR » par notre fédération UFOLEP.
- des archers qui pratiquent du tir loisir seuls ou le plus souvent en groupe en intérieur ou en extérieur pour le plaisir de se retrouver, d'échanger et se conseiller sur le matériel et la technique.
- d'autres qui affectionnent les arcs bois ou anciens, les parcours nature, 3D ou campagne voire les tournois médiévaux.
- la pratique du tir classique de compétition pour le plaisir du dépassement de soi, qui nous assure d'être présents sur les podiums des compétitions départementales et nationales.

Quels que soient votre âge, votre condition physique et vos attentes, un arc vous attend au sein de notre club, que ce soit un longbow, un recurve, un classique ou un poulie (avec ou sans viseur).



Nous serions très heureux de vous faire découvrir notre passion au cours de séances d'initiation... Si le plaisir est au rendez-vous, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année avec des tarifs très accessibles et adaptés aux familles (CAF, ANCV, pass région, coupons sport...).

Si vous êtes une association ou un organisateur d'événements, nous pouvons vous faire découvrir notre activité.

Vous pourrez nous rencontrer lors du forum des associations de Romagnat le samedi 6 septembre et lors de la fête d'Opme en septembre ou dans nos nouveaux locaux situés dans le nouvel espace Bernard-Brajon.

N'hésitez pas à nous contacter.

Contacts :

Site du club : <https://archerromagnatclub.sportsregions.fr>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/ArcherRomagnatClubOfficiel/>

Mail : archerromagnatclub@gmail.com



Une saison 2024-2025 remarquable pour le club VTT de Romagnat

Le club XC63, basé à Romagnat, continue de faire rayonner le VTT à tous les niveaux. La saison 2024-2025 a été marquée par une belle dynamique, portée par l'engagement de plus de 100 jeunes au sein de l'école de vélo, des résultats de haut niveau en compétition, et une vie associative particulièrement active.

Parmi les temps forts de l'année écoulée, le club a organisé en juin une manche du Trophée Départemental du Jeune Vététiste (TDJV). L'événement a rassemblé plus de 300 personnes dans une ambiance à la fois conviviale et compétitive. Bénévoles, jeunes coureurs et familles ont contribué à la réussite de cette journée, qui illustre parfaitement l'esprit du club : sport, plaisir et partage.

Autre rendez-vous majeur : la Ronde des Gaulois Festival, dont la 4^e édition se déroulera le dimanche 28 septembre à Saint-Genès-Champanelle. Cet événement festif et tout public, organisé chaque année par le club, propose 5 randonnées VTT balisées (de 16 à 70 km), 2 parcours gravel (en

GPX), une course d'endurance, une randonnée pédestre avec L'Escapade, et un parcours encadré pour les enfants (valides ou en situation de handicap). Nouveauté cette année : des "tours chronos" à réaliser en famille ou entre amis, avec des récompenses gourmandes à la clé ! Animations, buvette, restauration et espace enfants seront également au rendez-vous.

Infos et inscriptions en ligne sur : www.xc63.fr.

Sur le plan sportif, le club organisera aussi le cyclocross de Romagnat le 8 novembre prochain dans le parc de Tocqueville. Cette épreuve spectaculaire attire les meilleurs cyclistes du département et permet aux jeunes de l'école de vélo de découvrir une autre facette de leur discipline.

Côté compétition, l'équipe DN1 Volcanic Team réalise une saison exceptionnelle. En 2025, elle a enchaîné les performances internationales : podiums en Espagne, Italie, Andorre et sur la Coupe de France. L'équipe est actuellement 4^e team française, un résultat remarquable. Ces résultats soulignent la qualité de la formation locale : la moitié des pilotes de l'équipe sont issus de l'école de vélo du club. L'implication du staff, des partenaires et des collectivités a été essentielle pour permettre ces déplacements et ces succès.

Les groupes endurance homme et femme ne sont pas en reste : très actifs, ils participent à de nombreux raids VTT et gravel dans toute la France, renforçant l'image d'un club dynamique à tous les niveaux.

Le club tient à remercier la ville de Romagnat, les bénévoles, les familles et les partenaires qui soutiennent chaque saison cette belle aventure humaine et sportive. Pour 2025-2026, l'objectif est clair : poursuivre la structuration du club, maintenir l'excellence sportive et continuer de partager la passion du VTT avec le plus grand nombre.

Si votre enfant veut essayer, des séances de découverte sont possibles à la rentrée. Toutes les infos sur www.xc63.fr.



Arverne Foot-Fauteuil

Champions de Régional 1 Auvergne Rhône-Alpes !

La saison 2024-2025 du championnat régional 1 de foot-fauteuil Auvergne Rhône-Alpes s'est conclue sur une note triomphale pour l'équipe 2 d'Arverne Foot-Fauteuil. Après

trois regroupements intenses et un total de six matchs disputés, notre équipe termine à la première place avec un excellent bilan de 5 victoires pour une seule défaite.

Le suspense était à son comble lors de la dernière journée de championnat, où tout s'est joué face à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Les deux équipes étaient à égalité au classement, et le match s'annonçait décisif. Battus 1-0 à l'aller, nos joueurs avaient à cœur de prendre leur revanche et ils l'ont fait avec éclat. Victoire 4-0, dans une rencontre parfaitement maîtrisée, fruit d'un travail collectif et d'un engagement sans faille.



Une équipe soudée et des individualités brillantes

Cette saison a révélé de belles surprises, à commencer par Julien Giry, véritable chef d'orchestre sur le terrain. Il s'est imposé comme un leader naturel, enchaînant les buts et orchestrant une défense solide avec notre gardien William Blatteyron, impérial sur sa ligne. En attaque, Giorgi Nadaraia et Haïtham Ramadan ont multiplié les actions décisives, mettant constamment en difficulté les défenses adverses. Une mention spéciale revient à Haïtham, benjamin du club, qui disputait sa toute première saison de Foot Fauteuil. Sa progression fulgurante pourrait bien lui ouvrir les portes de l'équipe première la saison prochaine, en division 4 nationale.

Une belle dynamique pour l'avenir

Ce titre régional est une étape importante dans le développement du club Arverne Foot-Fauteuil, et une récompense pour l'engagement des joueurs, encadrants et bénévoles. Il témoigne également de la vitalité du handisport dans notre région et de l'importance de promouvoir ce football inclusif, spectaculaire et riche en émotions.

Pour suivre nos actualités, nos résultats et découvrir l'envers du décor, rendez-vous sur notre page Instagram : @arvernefootfauteuil.



Tennis de Table Romagnat

Sur une bonne lancée

L'effectif du club est toujours en progression, 100 licenciés en juin 2025, un record depuis la création du club en février 2018. Les entraînements ont lieu à la salle Multisports de Romagnat :

- lundi : de 18 h à 20 h 30
- mardi : de 20 h 45 à 22 h 45

- mercredi : de 17 h à 18 h 30 (entraînement dirigé pour les jeunes)
- mercredi : de 18 h 30 à 20 h (entraînement dirigé pour tous)
- vendredi : de 18 h à 20 h

La compétition du championnat par équipes se déroule les vendredis à partir de 20 h.

En deuxième phase 2024-2025, 9 équipes étaient inscrites au championnat par équipes (contre 8 l'année dernière), deux équipes montent dans la division au-dessus, deux équipes descendent dans la division en dessous.

Nos jeunes compétiteurs font des résultats très honorables tout au long de l'année dans les différentes compétitions. Pour bien terminer la saison, de nombreux adhérents et leur famille ont participé au traditionnel repas du club qui a eu lieu le vendredi 20 juin à la salle Vercingétorix de l'espace Bernard-Brajon.

Nous accueillons les jeunes à partir de 10 ans.

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet : tennisdetable-romagnat.fr ou nous contacter par mail : ttromagnat@gmail.com

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous voulez pratiquer le tennis de table dans un club où la convivialité est présente ! Nous serons présents au Forum des Associations pour prendre les inscriptions le samedi 6 septembre.

Inscription des jeunes : nous avons un seul entraînement dédié aux jeunes et nous sommes obligés de limiter le nombre d'inscrits pour que l'entraînement soit profitable à tous. Nous vous recommandons de faire une pré-inscription par mail. Ceux qui étaient inscrits en juin seront prioritaires. Trois séances d'essai sont possibles pour les nouveaux adhérents sur présentation d'un certificat médical autorisant la pratique du tennis de table.

Le Comité Départemental du Tennis de Table 63 organise également pour les personnes de plus de 60 ans des entraînements dirigés qui ont lieu le mercredi et le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à l'Arténium de Ceyrat.

Infos sur le site du Comité départemental : cd63tt.com



ROMAGNAT
RUGBY FÉMININ

ASM
Rugby féminin

Résultats sportifs de la saison 2024/2025

Cette saison 2024/2025 a une nouvelle fois été riche en émotions !

Notre équipe Élite 1 a décroché sa place pour les demi-finales pour la cinquième saison consécutive. Malheureusement, nos Jaunes et Bleues s'inclinent en terres bordelaises face aux locales, sacrées Championnes de France en fin de saison.

Notre équipe Réserves Élite a, à nouveau, réalisé un très beau parcours cette saison en se qualifiant pour la finale du championnat de France et termine vice-championne de France à la suite d'une défaite face à Grenoble.

Nos U18 ont effectué une très belle saison avec des résultats en évolution et ont terminé leur saison en huitième de finale du championnat de France U18 à XV Élite.



Le club tient également à féliciter ses joueuses universitaires pour leurs titres de Championnes de France Universitaires à X et à 7 décrochés cette saison avec l'Université Clermont Auvergne !

À la saison prochaine et au plaisir de vous retrouver au stade à Romagnat pour venir encourager nos joueuses !

Joueuse, bénévole ou partenaire, rejoignez-nous !

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des contacts du club pour rejoindre l'aventure Jaune et Bleue.

Élite 1 : Fabrice Ribeyrolles - 06 08 61 07 72

fribeyrolles@hotmail.com

Réserves Élite : Grégory Gonzalvo - 06 81 41 31 32

gregory.gonzalvogg@gmail.com

U18 : Brian Oukaci - 06 63 34 06 23

brian.oukaci@asm-romagnat.fr

U15 : Élise Pignot - 06 98 23 16 26 - elise_pignot@orange.fr

Bénévoles : Nathalie Bertrank - 06 88 39 30 96

nathalie.bertrank@wanadoo.fr

Partenaires : Marie Kill - 06 11 04 70 99

partenaire@asm-romagnat.fr



ASR Plongée

Sorties plongées Club 2024-2025 :

3 sorties plongées cette saison : la sortie d'automne à Coleira (Espagne) du 26 au 29 septembre 2024, la sortie Pentecôte à Sainte-Maxime (Méditerranée) du 6 au 9 juin 2025 et la sortie aux îles Glénan (Bretagne) du 16 au 21 juin. A ces trois sorties, s'ajoute un déplacement à la fosse de Montluçon pour familiariser les nouveaux adhérents à l'utilisation du matériel en milieu profond (jusqu'à 20 m).

Plongée Sportive en Piscine (PSP)

En raison d'un calendrier mal adapté, la participation de notre section aux compétitions nationales a été réduite. Une petite délégation de Pspeurs du club a participé uniquement à la compétition départementale (63) qui s'est déroulée à la piscine Coubertin de Clermont-Ferrand.

Activité de nage avec palmes (NAP)

Pour « la Ronde des Cheires », compétition de nage d'endurance, il faut effectuer des boucles de 1 km pendant 3 heures en relais ou en solo. La nouvelle saison a débuté

avec la participation de 7 licenciés du club (2 équipes de 3 et 1 en solo) à la ronde des Cheires à Aydat

- ASR1 - Brigitte, Philippe Zaluzec et Jean : 10 tours complets (10 km)
- ASR2 - première participation pour Sandrine, Fifi et Stéphane Mercier : 9 tours complets (9 km).
- Solo - Thomas Garcia termine à la seconde place (médaillon d'argent avec 10 tours (10 km)

Participation à la « traversée des canaux de Sète » pour 6 licenciés du club. Sandrine et Maryline sur le parcours 950 m, Brigitte, Stéphane et Jean sur le parcours 3 km et Thomas sur le parcours 6 km : 1 podium pour Thomas. La veille de la compétition, l'équipe et ses supporters en ont profité pour faire une plongée dans l'étang de Thau à la découverte des hippocampes.

Félicitations pour Thomas Garcia qui a porté haut les couleurs de Romagnat au championnat mondial paralympiques de nage avec palmes à Lignano en Italie. La compétition s'est déroulée sur 4 jours durant lesquels Thomas a remporté 4 médailles sur les 4 épreuves prévues. Médaille d'argent sur les 25 m, 50 m et 100 m et une médaille d'or sur le 200 m avec en plus un record mondial.



Saison 2025-2026

La section plongée reprendra ses activités à partir de la rentrée scolaire. Comme toujours, si vous voulez découvrir cette activité, le club propose gratuitement, tout au long de l'année, des baptêmes de plongée en piscine. Les entraînements se font à la piscine Pierre-de-Coubertin à Clermont-Ferrand les mardis et jeudis à partir de 20 h et les samedis après-midi à 16 h 30.



Association de Sauvegarde de Clémensat

Envie de vous informer sur nos actions, d'agir ou simplement d'échanger ?

L'association de Clémensat vous donne rendez-vous au forum des associations. Mobilisation citoyenne, cadre de vie, antenne SFR : vos voix comptent. Rejoignez-nous, même un simple mail peut faire la différence.

assoclemensat@gmail.com

Égalité

À l'heure où le monde « s'emballe » dans l'inhumain, les génocides, la guerre et le non-respect des traités internationaux, privilégiant la violence à la diplomatie,

à l'heure où la terre brûle de l'égoïsme et de la course effrénée aux profits et au luxe ostentatoire,

à l'heure où l'on préfère son pré carré à court terme en laissant sur le bas côté de la route les plus faibles,

j'aimerais, pour une fois (je dis JE, tout en sachant que les deux autres élus de notre groupe « Imaginons Romagnat » partagent mes paroles), j'aimerais vous parler de la Sécurité Sociale.

Toutes celles et ceux qui comme moi, sont atteints d'un cancer, touchent de très près ce bien précieux.

Si j'avais dû financer scanners, scintigraphies, anesthésie, opération, séances de radiothérapie ou autre traitement, je me demande comment j'aurais pu assumer et payer la facture.

Que dire aussi du travail remarquable des personnels soignants, toutes catégories confondues incluant celles et ceux qui, dans un système de soins de plus en plus numérisé devenu d'abord comptable, contribuent à maintenir aux malades l'humanité à laquelle ils ont droit, le premier des traitements ?

Sans la Sécurité Sociale, tout cela serait impossible pour une grande majorité de la population.

Alors, à l'heure où l'on essaye de vous convaincre que le déficit est abyssal,

à l'heure où l'on fragilise ce modèle que le monde entier nous envie,

à l'heure où l'on penche dangereusement vers le modèle anglosaxon où l'on voudrait nous entraîner, nous devons reprendre le chemin de la solidarité, COLLECTIVEMENT.

Maryse Roy



Fraternité

Pour nous deux aussi, la santé de chacune et chacun doit toujours demeurer **VITALE !**

Paul Suteau et Valérie Dumas

Liberté

Le troisième maillon que nous invitons chaque Romagnatois à utiliser sans modération, pour dénoncer les atteintes, nombreuses et dévastatrices aux deux autres valeurs de notre devise républicaine aujourd'hui attaquées de toutes parts, et construire une autre politique.

C'est l'été, un temps-parenthèse pour certains. Alors nous vous souhaitons de belles rencontres et de porter attention aux personnes seules, à ceux qui sont différents de nous.

Les élus du Groupe



Chères Romagnatoises, Chers Romagnatois,

C'est la mémoire des « anciens » qui maintient solides les fondements d'une vie collective dans laquelle chacune et chacun essaie de trouver sa place. Leurs récits successifs ont forgé une qualité de vie particulière à notre commune, en plein renouveau ces dernières années grâce à l'énergie de la population romagnatoise de toutes les tranches d'âge.

Et s'il pouvait parler, le parc de Tocqueville aurait bien des choses à nous raconter, et notamment de celles qui fondent la solidité de notre vivre ensemble. Car c'est bien lui, à la fois cœur administratif et poumon vert de la commune, la scène principale où se donne à voir publiquement ce qui est important pour nous :

- quand des enfants et des adultes volontaires plantent des arbres pour assurer sa longévité, le maintien des ombrages ou la survie des oiseaux, des insectes
- quand l'urgence de la gestion de l'eau ou du traitement de nos déchets devient visible pour tous et l'occasion d'apprentissages concrets pour les écoliers
- quand des projets participatifs viennent contribuer à la diversité des publics qui ont plaisir à s'y retrouver pour transpirer aux agrès sportifs, jouer, bavarder ou faire un tour en triporteur électrique
- quand le Centre Social dresse sa table de banquet lors de sa fête de fin d'année
- quand les associations, la gendarmerie, les pompiers, les écoles romagnatoises répondent présents à l'appel des enfants pour une Semaine des Solidarités, à la fois multiforme et unique en son genre
- quand des sportifs et leurs fans se l'approprient certains week-ends pour des événements qui rassemblent bien au-delà des limites de la commune, qu'il s'agisse de rugby, de VTT ou de course à pied
- quand il se transforme en un pique-nique géant au rythme du blues, pour sa 7ème édition cet année
- quand les artistes occupent le devant de la scène pour la plus grande joie des mélomanes ou des chanteurs, et que les spectateurs osent parfois un pas de danse lors des « mercredis au parc »
- quand il s'illumine sous les feux d'artifice puis qu'il devient guinguette le 13 juillet, qu'il rassemble les Romagnatoises et les Romagnatois s'appropriant le parvis de la mairie transformé en piste de danse
- quand il résonne au son de la fanfare romagnatoise lors du défilé pour les cérémonies officielles
- quand demain il verra la transformation du site de l'ancien Flep en Pôle Petite Enfance

Aujourd'hui comme demain, agissons ensemble pour la préservation de cet environnement naturel privilégié. Ce sont, encore et toujours, les Romagnatoises et Romagnatois qui s'impliquent pour le bien vivre à Romagnat.

Agir ensemble pour Romagnat



Une équipe engagée, des actions durables !

AGENDA

Septembre 2025 à janvier 2026

SEPTEMBRE

1^{er} septembre

Collecte de sang
Salle Raynoird

6 septembre matin

**Forum des associations
romagnatoises**
Parc de Tocqueville

6 et 7 septembre

Fête du village d'Opme
Foyer Rural d'Opme

13 septembre

- **Vide grenier - Fête de la Rue**
Parvis et salle Raynoird
- **Atelier des partages**
Galerie du parc

14 septembre

Loto - association AK Jamm
Salle Raynoird

**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

• **Du 15 au 21 septembre**

Exposition
La Pastourelle d'Auvergne
Galerie du Parc

• **20 septembre**

Concert gratuit - Offenbach Girls
Eglise de Romagnat

• **21 septembre**

Concert gratuit - AMARC
Salon d'honneur - Mairie

26, 27, 28 septembre

La Virade fête ses 40 ans
Salle Raynoird

Du 29 septembre au 3 octobre

Exposition aquarelle CCAS
Galerie du Parc

OCTOBRE

3 octobre

**Spectacle d'ouverture de la saison
culturelle - Salle Raynoird**

5 au 19 octobre

Exposition d'automne de l'ARAL
Galerie du parc

12 octobre

Spectacle saison culturelle
Salle Raynoird

18 octobre

Repas des Aînés du CCAS
Salle Raynoird

23 octobre

Sortie culturelle
Le Doyenné - Brioude

NOVEMBRE

2 novembre

Aligot Géant
La Pastourelle d'Auvergne
Salle Raynoird

du 3 au 7 novembre

**Exposition dessin urbain/dentelle -
Centre Social**
Galerie du parc

8 novembre

Bal d'Automne - Asso des jeunes
Salle Raynoird

11 novembre

Armistice 1918
Dépôts de gerbe et vin d'honneur

14 novembre

Family Game
Service Education Jeunesse
Salle Raynoird

15 novembre

**Cérémonie d'accueil
des nouveaux arrivants**
Salon d'Honneur - Mairie

16 novembre

Bourse aux jouets
Association RécréActions
Salle Raynoird

20 novembre

Journée Unicef

21 et 22 novembre

Sainte Cécile - Eveil Romagnatois
Salle Raynoird

23 novembre

Salon Cantonal du Livre 10^e édition
Salle l'Affiche - Pérignat-lès-Sarliève

du 24 novembre au 30 novembre

Exposition section
« Peinture sur soie » du FLEP
Galerie du parc

29 novembre

Spectacle saison culturelle
Salle Raynoird

DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 20 décembre

Exposition « Collectifs d'artistes »
Galerie du parc

6 décembre

Théâtre au profit d'Auvergne Mékong
Salle Raynoird

7 décembre

Concert chorales
au profit du Téléthon
Salle Raynoird

14 décembre

Spectacle familial saison culturelle
Salle Raynoird

20 décembre

Marché de Noël - Comité des Fêtes
Parvis et salle Raynoird

JANVIER 2026

10 et 11 janvier

Salon des Orchidées
Salle Raynoird

15 janvier

**Vœux de la Municipalité
aux partenaires**
Salle Raynoird

Du 16 au 25 janvier

Exposition ARAL « Salon d'hiver »
Galerie du Parc

17 janvier

Galette dansante du CCAS
Salle Raynoird

18 janvier

Loto - Comité des fêtes
Salle Raynoird

Ce calendrier est donné
à titre indicatif.
Il est susceptible d'être modifié.